



Dossier

CRISES SANITAIRES : PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR

20

ENQUÊTE KANTAR 6
État des lieux pour penser
l'équitation de demain

ACTUALITÉS 13
Ouvrez les portes de
votre club au printemps

L'ASTUCE 35
Gardez vos cavaliers
motivés en hiver

ATELIERS COMPÉTENCES

AVANT-PROGRAMME DES FORMATIONS CONTINUES
AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL

2025-2026

BIEN-ÊTRE ANIMAL

19 ET 20 JANVIER 2026 Alexandre Kempfer (IFCE)
Optimiser la conduite de l'alimentation et la gestion du pâturage pour une cavalerie de club

PÉDAGOGIE

22 ET 23 JANVIER 2026
Jean-Pascal Cabrera
Intégrer la préparation mentale dans son enseignement - module initiation - niveau 1

12 ET 13 MARS 2026 J-P Cabrera
Construire une démarche pertinente et efficace en préparation mentale - module expert

23 ET 24 MARS 2026 J-P Cabrera
Approfondir ses connaissances en préparation mentale - module approfondissement

?

En savoir plus

Retrouvez toutes les informations sur la page :
metiers.ffe.com/stages-enseignants

Possibilité de restauration et hébergement sur place en supplément.

Ces formations peuvent être financées par OCPIAT, VIVEA, France Travail, AGEFICE, FIFPL...

N'hésitez pas à nous contacter !
formation@ffe.com



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

MANAGEMENT

12 ET 13 JANVIER 2026 Sébastien Viry
Capter et fidéliser une clientèle débutante

29 ET 30 JANVIER 2026 S. Viry
S'organiser pour faciliter son quotidien et atteindre ses objectifs

16 ET 17 MARS 2026 Carole Tazi
La rentabilité globale de l'entreprise équestre*

19 ET 20 MARS 2026 C. Tazi
La rentabilité par activité de l'entreprise équestre*

30 ET 31 MARS 2026 C. Tazi
Maîtriser sa gestion budgétaire et optimiser sa trésorerie*

*Cette formation inclut le modèle e-learning « les fondamentaux de la comptabilité »

TECHNIQUE

30 ET 31 MARS 2026 Véronique Bartin
Utiliser la Méthode Alexander dans son enseignement



© N. Hodys



38

Sommaire

Edito	04
L'application FFE La REF est disponible.....	04

Actualités FFE

LES BRÈVES	05
ENQUÊTE KANTAR 2025 : UN ÉTAT DES LIEUX INDISPENSABLE POUR PENSER L'ÉQUITATION DE DEMAIN.....	06
CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX 2025 : BILAN DE LA DTN SOPHIE DUBOURG	08
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : LA FFE SE MOBILISE	09
EQUIACTION, LE FONDS DE DOTATION DE LA FFE, FÊTE SES 5 ANS	10
OUVREZ LES PORTES DE VOTRE CLUB AU PRINTEMPS	13
INTÉGREZ DURABLEMENT LA PLEINE NATURE DANS VOS ACTIVITÉS	14
L'ÉQUITATION, UNE PRESCRIPTION POUR LA SANTÉ	16
LE NATIONAL HUNTER, UN CIRCUIT D'EXCELLENCE	18
DÉCRYPTAGE - DEUX OFFRES DE COMPÉTITION POUR LES CAVALIERS AMATEUR....	19

Dossier

CRISES SANITAIRES : PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR	20
OBLIGATIONS SANITAIRES ET LIEU DE DÉTENTION DE L'ÉQUIDÉ	25

Dans vos clubs

SÉMINAIRES DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX D'ÉQUITATION.....	28
LA LIGUE CONTRE LE CANCER 31 AU HARAS DE LORANE.....	29
3 SÉANCES SANS ENGAGEMENT À 50€ POUR DÉCOUVRIR L'ÉQUITATION.....	29
ASSURER LE BIEN-ÊTRE ANIMAL AU QUOTIDIEN AU SEIN DES CLUBS	30
L'ÉQUITATION DE TRAVAIL, UNE DISCIPLINE OUVERTE À TOUS	32
STATUT DE CONJOINT COLLABORATEUR :	
DERNIÈRE ANNÉE AVANT LA LIMITÉ DES 5 ANS	34

Pour aller plus loin

L'ASTUCE - GARDEZ VOS CAVALIERS MOTIVÉS EN HIVER	35
LA SÉRIE - DÉVELOPPEZ VOTRE OFFRE POUR LES TOUT-PETITS	36
LA MÉDAILLE DE BRONZE EUROPÉENNE DE CONCOURS COMPLET VUE PAR	
LUCIE CARTON, GROOM D'ELISPO DE LA VIGNE	38
ALEXIA PITTIER, CHAMPIONNE D'EUROPE DE PARA-DRESSAGE.....	39
PARRAINEZ UN CHEVAL DE PRZEWALSKI !	40
LE SPECTACLE ÉQUESTRE, DU MANÈGE À LA SCÈNE	41
LES LECTURES DU TRIMESTRE	42



32



41

la ref - Magazine officiel de la Fédération Française d'Équitation



Parc équestre fédéral 41600 LAMOTTE - Tél : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com **RÉDACTRICE EN CHEF** : Sophie Loos **VISUEL COUVERTURE** : ©FFE/CB **CONTRIBUTEURS** : Ont participé à la rédaction de ce numéro Déborah Bardou, Catherine Bonnichon - de Rancourt, Sophie Cha, Isabelle Défosséz, Cécilia Do, GHN, Clairvie Kergus, Hélène Lacombe, Emma Lahondes, Carole Yvon-Galloux **ICONOGRAPHIE** : Célia Bergougnoux **MAQUETTE** : Charte Graphique : FFE - Mise en page : ASP **ISSN** : 2115-4686 (imprimé), ISSN 2402-7308 (en ligne) **TIRAGE** : 4 000 exemplaires **DÉPÔT LEGAL** : Décembre 2025 **ÉDITEUR** : Fédération Française d'Équitation - Association loi 1901 - Président : Frédéric Bouix - Siège social : Parc équestre fédéral 41600 Lamotte **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Frédéric Bouix **ABONNEMENT** : Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à LA REF au dos du chèque **PUBLICITÉ** : publications@ffe.com - 02 54 94 46 45

Cap sur 2026 avec une ambition intacte

2025 a marqué une année charnière pour notre Fédération. Elle a été celle du retour d'une véritable proximité sur le terrain, illustrant notre volonté d'être plus présent auprès des dirigeants de clubs et des élus en région, à l'écoute de chacun.

Je tiens à saluer l'engagement des élus fédéraux et leur dynamisme, qui permettent de porter des projets concrets, en phase avec les besoins des territoires. Je souhaite également remercier les élus des Comités régionaux et départementaux d'équitation et de tourisme équestre, ainsi que tous ceux qui s'investissent au quotidien pour faire vivre les activités équestres dans les clubs.

En 2026, nous poursuivrons ensemble sur cette voie. L'accompagnement de la Fédération s'appuiera notamment sur les données récoltées via l'enquête Kantar (voir pages 6 et 7) afin d'orienter notre communication et les outils développés. Notre ambition est claire : renforcer le recrutement de nouveaux cavaliers et la fidélisation de celles et ceux déjà présents. Aussi, nous impulsions de la nouveauté, nous conserverons au cœur de nos actions l'intérêt collectif et la nécessité de déployer des projets porteurs de sens pour tous.

Dans un contexte politique incertain et mouvant, soyez assurés que la Fédération et ses élus demeurent pleinement mobilisés pour défendre vos intérêts auprès des pouvoirs publics. Nous continuerons à porter la voix de l'ensemble des acteurs, à soutenir la diversité de nos pratiques et à affirmer la place essentielle du cheval au sein de la société.

Au nom de la Fédération et de ses élus, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.



Frédéric Bouix,
Président de la FFE



L'APPLICATION FFE LA REF EST DISPONIBLE

La FFE poursuit sa stratégie de digitalisation et dévoile sa nouvelle application : La REF.

Présentée lors de l'Assemblée générale de la Fédération et du Comité national de tourisme équestre (CNTE), cette application marque une étape clé : centraliser l'information fédérale sur un support unique et réduire significativement le volume d'e-mails adressés aux dirigeants, enseignants et licenciés. Développée par les équipes fédérales en collaboration avec Webnet, elle vient compléter la refonte du magazine fédéral, opérée au cours de l'année 2025.

Destinée aux dirigeants de clubs adhérents et aux licenciés, l'application intègre dès à présent l'intégralité des contenus du magazine ainsi que les actualités publiées sur le site internet FFE.

L'application est accessible pour le grand public.

De leur côté, les dirigeants et licenciés, titulaires d'une adhésion ou d'une licence en cours de validité, disposent en plus d'un accès à des articles et des fonctionnalités exclusives. En version "connectée", ils peuvent consulter des contenus qui leur sont réservés. Par exemple, via l'onglet « Pour vous », ils peuvent sélectionner les thématiques liées à leurs centres d'intérêts afin de lire directement les contenus qui les intéressent depuis la page d'accueil, le menu déroulant ou la barre de navigation en bas d'écran.



Cette application est téléchargeable via les stores, sur iOS et Android.

Les brèves

Assemblées générales ordinaires de la FFE et du CNTE

Les Assemblées générales ordinaires 2025 de la Fédération Française d'Équitation (FFE) et du Comité National de Tourisme Équestre (CNTE) se sont tenues jeudi 27 novembre au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron (41). Toutes les résolutions des Assemblées générales ordinaires de la FFE et du CNTE ont été adoptées à plus de 92% des voix.



©FFE/CB



Le replay du Congrès Cheval est disponible !

200 dirigeants, enseignants formateurs et élèves-enseignants ont assisté au premier congrès fédéral dédié à l'équitation pour les adultes. Un moment privilégié d'échanges et de partage d'expériences, avec la participation d'intervenants et experts reconnus, qui a permis à tous d'enrichir leurs pratiques tout en renforçant l'accueil et l'intégration des cavaliers adultes dans leurs établissements.



Retrouvez tous les replays
sur YouTube



Des visioconférences mensuelles sur des sujets de développement

La FFE organise chaque premier lundi du mois un temps de présentation et d'échange qui vous est dédié, autour de nombreuses thématiques liées au développement des activités équestres, à la fidélisation, au bien-être équin, etc. En novembre, vous étiez plus de 320 à vous être inscrits pour la visio "Associer école et équitation : créer une section équestre labellisée FFE", disponible en replay sur la page YouTube de la Fédération.

Le programme prévisionnel des prochains rendez-vous :

- février 2026 - équitation scolaire
- mars 2026 - opérations de développement (voir page 13) et leviers digitaux pour les valoriser
- avril 2026 - gestion de la retraite de la cavalerie de club



Programme et inscriptions



Inscrivez-vous aux Journées culturelles 2026

Les 26 et 27 mars, la FFE organise au Parc équestre fédéral la deuxième édition des Journées culturelles. Ces deux jours de colloque, sur la thématique du Cheval dans l'art, promet de riches échanges grâce aux interventions de nombreux spécialistes, qui partageront leurs connaissances sur les figures, usages et symboles du Cheval de l'Antiquité à nos jours.



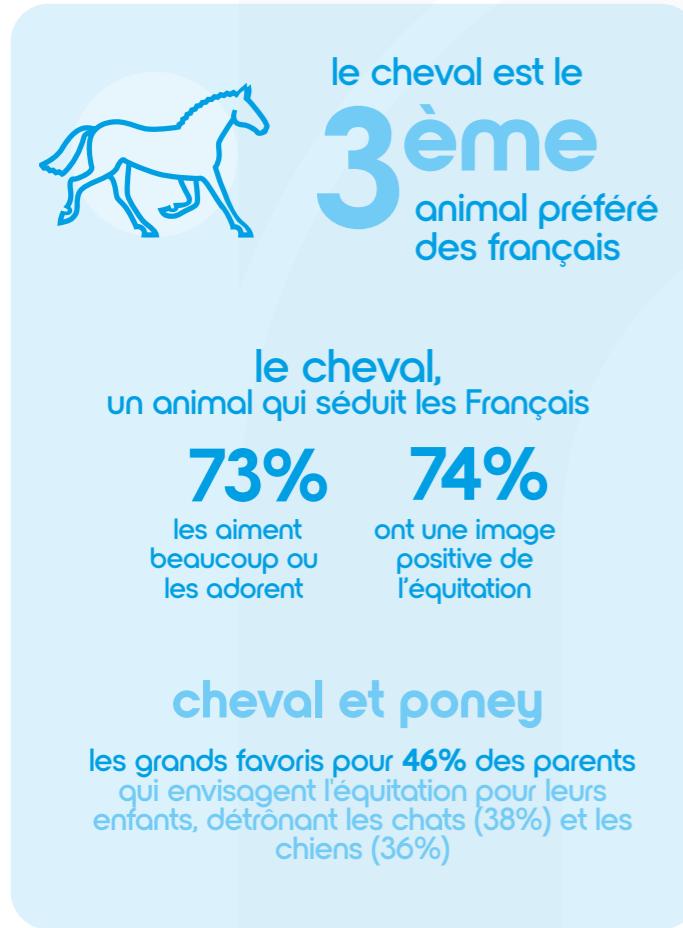
608 engagés
au National Enseignants 2025

Organisé par la FFE les 6 et 7 octobre au Parc équestre fédéral en saut d'obstacles, concours complet, dressage et hunter

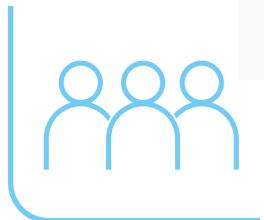
ENQUÊTE KANTAR 2025 : UN ÉTAT DES LIEUX INDISPENSABLE POUR PENSER L'ÉQUITATION DE DEMAIN

Avec 625 000 licenciés en 2025, la Fédération Française d'Équitation maintient sa place sur la troisième marche du podium des fédérations françaises. Cependant, face à une stagnation, voire une diminution du nombre de pratiquants observée depuis 2012, la FFE a décidé de s'attaquer de front à cette problématique.

La FFE a ainsi initié une étude d'envergure, menée par l'institut Kantar auprès d'un panel de plus de 10 000 personnes, représentatif de la population française et comprenant pour moitié des répondants des licenciés FFE. Cette enquête vise à déchiffrer le rapport des Français aux loisirs et leur perception du cheval et de l'équitation, un état des lieux nécessaire pour évaluer la pratique équestre proposée dans les clubs et pour ajuster l'offre et la communication relatives aux activités équestres.



Profil des pratiquants



91%

sont pratiquants réguliers
(au moins 1 fois tous les 2 mois)

80%

pratiquent au moins 1 fois par semaine

26%

des pratiquants sont des parents

La majorité des parents d'enfants qui pratiquent l'équitation régulièrement ont entre 35 et 49 ans (66%)

LES FRANÇAIS TRÈS ATTACHÉS AUX LOISIRS

L'enquête Kantar met en lumière la place prépondérante des loisirs dans l'équilibre de vie des Français, une tendance particulièrement marquée chez les moins de 35 ans.

Les motivations principales de la pratique des loisirs se concentrent sur la recherche de plaisir et de bien-être, avec une pratique des loisirs sportifs et de plein air majoritairement en groupe - respectivement 63% et 82% des Français déclarent les pratiquer en couple, entre amis ou avec les enfants. Dans ce contexte, l'équitation, en tant qu'activité sportive de plein air, possède des atouts majeurs, répondant directement à l'aspiration de se dépenser et d'améliorer sa condition physique tout en offrant une dimension ludique et sociale.

Une réelle opportunité pour les activités équestres dans un contexte où la majorité des Français déclare avoir l'intention de maintenir ou d'augmenter leur pratique d'activités de plein air ou sportive dans l'année à venir. À noter que 12% des adultes non réfractaires auraient l'intention de pratiquer l'équitation dans les 12 mois à venir, soit environ 2,5 millions de Français adultes intentionnistes qui pourraient débuter de manière occasionnelle ou régulière si nous parvenons à proposer une offre en adéquation avec leurs attentes.

L'ATOUT NATURE

L'équitation capitalise sur l'attrait croissant pour la nature, jugée indispensable par près de 40% des Français pour leur bien-être. Les établissements équestres sont ainsi idéalement positionnés pour offrir une pratique qui allie l'aspect plaisant et social recherché par le grand public, les bénéfices physiques et mentaux, ainsi qu'une porte d'accès privilégiée à la nature.

- Le contact avec la nature : 48 %
- La praticité (formules, proximité, paiement) : 45 %
- Le contact avec le cheval : 34 %

Il apparaît donc clairement que la nature est la porte d'entrée vers l'équitation, plus que l'aspect sportif ou technique.

LUDISME ET CULTURE, DES LEVIERS ATTRACTIFS

Les loisirs ludiques et de divertissement ainsi que les loisirs sportifs sont davantage pratiqués par les moins de 35 ans que par l'ensemble de la population, tout comme les loisirs culturels. Dans ce contexte, il est important d'adapter l'offre proposée au sein des établissements équestres. Pour les jeunes adultes, des produits intégrant la culture et des aspects plus ludiques peuvent se révéler différenciants.

Les 50 ans et plus perçoivent davantage l'équitation comme un art que le reste de la population, que ce soit parmi les licenciés ou la population française. La notion de culture équestre est donc un levier qui peut séduire cette tranche d'âge.

L'ÉTABLISSEMENT ÉQUESTRE ET L'ENJEU DE L'ACCUEIL DU PUBLIC

Selon l'enquête Kantar, les établissements équestres jouissent d'une image globalement très positive, recueillant l'approbation de 68% de la population française, un score qui grimpe à 78% chez les non-pratiquants sans a priori.

Ces établissements sont d'abord perçus comme des lieux d'apprentissage, sécurisés et professionnels, également reconnus pour leur ambiance familiale, accueillante et conviviale. Néanmoins, 38 % des Français avouent se sentir mal à l'aise dans un poney-club ou centre équestre. Un point de vigilance qui souligne l'importance d'un accueil soigné, notamment pour les novices, afin de faire du club un véritable lieu de vie ouvert à tous.

Pour s'informer, les Français plébiscitent le contact direct : 50% se rendent directement au club de proximité, et plus de 30% consultent le site internet de l'établissement. Ces chiffres confirment le rôle crucial de l'accueil physique et de la présence en ligne. La première impression est décisive pour l'inscription ; il est donc recommandé aux clubs d'organiser des sessions d'information dédiées et d'assurer une mise à jour constante de leur documentation et de leur site web.

LE CHEVAL, VÉRITABLE PARTENAIRE DE L'HOMME

L'étude révèle une perception extrêmement positive du cheval par les Français, qui lui attribuent de nombreuses qualités. Plus de 90% des sondés le considèrent comme un animal majestueux. Ils reconnaissent sa grande sensibilité émotionnelle et son intelligence. Même ceux qui ne sont pas familiers avec les chevaux partagent largement cette vision. Ces résultats témoignent d'une conscience accrue du grand public concernant le bien-être et la sensibilité des animaux. Un enjeu dont la FFE a déjà pris la mesure depuis plusieurs années, et qui conforte les travaux engagés pour faire valoir les besoins de cet animal.



DES VALEURS FORTES PORTÉES PAR L'ÉQUITATION, MAIS DES DÉFIS À RELEVER

L'équitation jouit d'une image largement positive auprès des Français, se distinguant comme une activité reconnue pour ses multiples atouts. Cependant, l'image de l'équitation est également entachée par des freins perçus qui pourraient bien dissuader de potentiels cavaliers débutants. Le public la considère majoritairement comme une activité exigeant un fort engagement et une grande maîtrise (90%), nécessitant une bonne condition physique (85%). De plus, l'aspect "entraide et esprit d'équipe" n'est reconnu que par 65% des Français, suggérant un axe de communication à renforcer pour valoriser cette dimension collective.

Surtout, l'équitation fait face à un défi majeur : son image d'activité élitaire. Près de 7 Français sur 10 la jugent ainsi, et seulement 24% la considèrent financièrement accessible. Il s'agit d'un point de vigilance critique, appelant à une clarification urgente des coûts réels et à une intégration plus marquée de sa dimension populaire dans les futures communications. Un effort de pédagogie sur les tarifs est également nécessaire, y compris auprès des licenciés de la Fédération qui ne sont que 16% à la percevoir comme accessible financièrement.

Enfin, si l'équitation est vue comme mixte, la pratique elle-même montre une forte féminisation dès la pré-adolescence. Il est donc crucial d'identifier les facteurs qui conduisent les garçons à l'abandon afin d'ajuster la stratégie de communication et de pratique.

CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX 2025 : LE BILAN DE LA DTN SOPHIE DUBOURG

En 2025, pas moins de 49 médailles ont été remportées par les Français en championnats internationaux, dans 10 disciplines différentes. Sophie Dubourg, directrice technique nationale, dresse le bilan des performances de l'équipe de France.

UNE SAISON DE TRANSITION RICHE EN ENSEIGNEMENTS

Le mot d'ordre donné aux nouveaux staffs était « *l'ouverture à de nouveaux couples pour engranger de l'expérience. Je remercie les propriétaires des chevaux pour leur investissement. D'autres acteurs très importants sont les élus de la Fédération, qui nous soutiennent et nous font confiance.* »

Quel bilan tirez-vous chez les Seniors ? Ils ont remporté 2 médailles européennes dans les disciplines olympiques et paralympique, un titre individuel en para-dressage et le bronze par équipes en complet.

C'est une très belle médaille pour le **concours complet**, avec plusieurs couples qui honoraient leur première sélection et ont pu engranger de l'expérience. Les résultats sportifs ont donné confiance aux staffs comme aux propriétaires, pour élargir cette liste de couples en route pour les Mondiaux.

En **saut obstacles**, c'est une déception sportive parce qu'individuellement, nous avions des couples très forts. Il y a eu une très belle cohésion mais un manque d'expérience en championnat, notamment de nos plus jeunes cavaliers. Nous avons besoin de cette nouvelle génération, dont l'expérience a été renforcée et sur laquelle nous devons capitaliser.

En **para-dressage**, il y a une très belle ascension couronnée par une médaille individuelle, qui malheureusement n'ef-



Frédéric Bouix, président de la FFE, et Sophie Dubourg, DTN, aux championnats d'Europe de complet 2025 à Blenheim.

face pas la pauvreté de l'effectif. La qualité du suivi des couples pouvant performer n'est pas à remettre en question. Toutefois, la demande a été clairement faite de mettre en place une politique de développement et de détection.

J'ai la même analyse pour le **dressage** concernant les effectifs. Nous avons été centrés sur la performance aux Jeux de Paris 2024. Nous payons aujourd'hui ce focus car nous n'avons pas suffisamment développé les effectifs en parallèle. Nous avons des outils formidables comme le circuit du Grand National FFE - AC Print et c'est aussi à la Fédération de donner envie et d'animer cet accès au haut niveau.

La voltige reste également une discipline pourvoyeuse de médailles. Concernant les autres disciplines FEI, les bilans sont plus contrastés.

En **voltige**, les staffs savent former des trios voltigeur/longeur/cheval, travailler sur un modèle d'entraînement et de performance qui prépare de futurs médaillés. Pour **l'endurance**, c'est la première fois que nous connaissons la déception de l'élimination de l'équipe.

C'est une discipline exigeante ; il y a une année sans, mais sur le palmarès très consistant des ces 10 dernières années, ce n'est pas très inquiétant. En revanche, il y a une vraie réflexion à mener en **attelage**. Contrairement à la concurrence, nous n'avons pas assez progressé et devons interroger notre préparation.

Enfin, la France a également brillé dans toutes les catégories en tir à l'arc à cheval, horse-ball, pony-games, TREC et équitation de travail...

Ces disciplines ont encore fait un carton plein et cela doit nous inspirer. Notre force est véritablement cette diversité des pratiques équestres, dans le respect du cheval et du cavalier. Nous sommes une grande nation équestre et avons une responsabilité collective de continuer à promouvoir notre savoir-faire, notre expertise et notre approche innovante et complète de l'équitation. L'équipe de France, qui rassemble sous sa bannière tous les acteurs du sport, rayonne grâce aux médailles glanées chaque année. Soyons fiers de porter nos couleurs et de faire rayonner la belle équitation à travers le monde.

UN COLLECTIF TOURNÉ VERS L'AVENIR

Quel est l'objectif pour 2026 ?

Nous avons déjà les yeux rivés sur les championnats du monde, qui auront lieu à Aix-la-Chapelle (GER) pour toutes les disciplines sauf l'endurance, qui sera à Al-Ula (UAE). Ce sera un très bel événement pour les disciplines olympiques et paralympique, support de qualification directe pour les Jeux de Los Angeles 2028.

L'objectif est d'aller attraper cette qualification dès 2026 en faisant partie des 7 meilleures nations par équipes en saut d'obstacles, concours complet ainsi qu'en para-dressage, et des 6 meilleures en dressage. Nous allons aussi lancer le programme Plan Coach 2032 avec l'objectif de préparer les entraîneurs et les sélectionneurs de 2032. Nous nous projetons sur le long terme pour nous donner le temps de proposer des formations tant quantitatives que qualitatives.

Chez les Jeunes, on notera d'excellents résultats notamment en concours complet et en endurance. C'est un motif de satisfaction ?

Oui, tout à fait. Je tiens à saluer les entraîneurs privés de nos cavaliers.

Quand les médailles arrivent dès les années Jeunes, c'est très rassurant sur l'accompagnement dont les athlètes bénéficient au quotidien.

Enfin, la France a également brillé dans toutes les catégories en tir à l'arc à cheval, horse-ball, pony-games, TREC et équitation de travail...

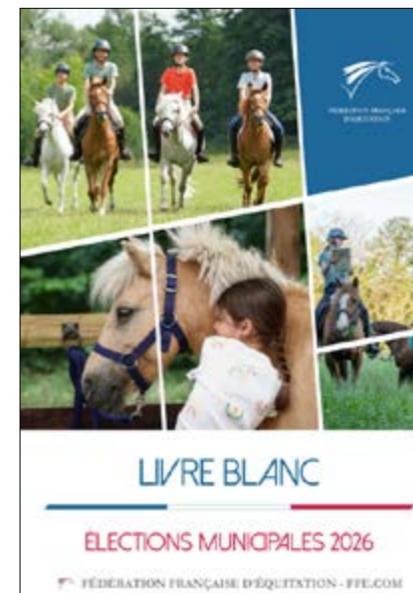
Ces disciplines ont encore fait un carton plein et cela doit nous inspirer. Notre force est véritablement cette diversité des pratiques équestres, dans le respect du cheval et du cavalier.

Nous sommes une grande nation équestre et avons une responsabilité collective de continuer à promouvoir notre savoir-faire, notre expertise et notre approche innovante et complète de l'équitation.

L'équipe de France, qui rassemble sous sa bannière tous les acteurs du sport, rayonne grâce aux médailles glanées chaque année. Soyons fiers de porter nos couleurs et de faire rayonner la belle équitation à travers le monde.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION SE MOBILISE

À quelques mois des élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars prochains, la FFE, en tant que représentante des activités équestres, s'est mobilisée afin d'assurer la prise en compte des spécificités de ces dernières dans les débats qui animeront ce nouveau temps électoral.



Alors que les contraintes économiques vont peser sur les budgets des collectivités, les obligeant à des arbitrages politiques difficiles, la FFE a rédigé un Livre Blanc à destination des candidats à ces élections, comme ce fut le cas lors des précédentes élections européennes ou nationales.

Il a été officiellement présenté lors du Salon des Maires et des Collectivités Locales qui s'est tenu à Paris du 18 au 20 novembre dernier, aux élus ou candidats venus à la rencontre des équipes fédérales sur le stand que la FFE anime chaque année. Il poursuit le double objectif de présenter les atouts de l'équitation pour les territoires tout en détaillant les actions que les collectivités peuvent mettre en œuvre pour soutenir ce secteur.

De fait, à la croisée des secteurs agricole et sportif sans relever du secteur associatif, les activités des poney-clubs et centres équestres sont concernées par les politiques publiques locales, tout en revêtant des singularités souvent ignorées par les municipalités. Cette particularité liée à ce double ancrage a pour conséquence de les éloigner des dispositifs d'aide prévus pour les acteurs spor-

tifs mais aussi de les priver d'un accès équitable au foncier agricole.

En parallèle, ces structures représentent de véritables lieux de vie qui favorisent le lien social, l'insertion et le dynamisme économique et éducatif des territoires au contact de la nature et de l'animal, constituant ainsi de véritables atouts pour les localités où elles s'implantent. Elles sont également pourvoyeuses d'emplois dans les territoires, notamment les plus ruraux, et participent activement à la mise en œuvre des politiques publiques liées à l'éducation, à la santé et à l'inclusion, grâce aux différentes actions que la FFE développe.

De par leur organisation relevant très majoritairement d'entreprises agricoles, les structures équestres représentent des coûts d'entretien très peu élevés pour les collectivités. En effet, seulement 15% des établissements équestres exercent leurs activités dans des infrastructures publiques louées ou mises à disposition par les collectivités. La diversité des activités proposées et des projets menés par chaque club contribue pourtant à l'attractivité des territoires.

Ce Livre Blanc rappelle, selon la taille de la commune et le club présent sur celle-ci, les outils que la collectivité peut

déployer pour soutenir les activités des établissements équestres, que ce soit en matière d'aides (financière, accès au foncier, transport, etc.), d'aménagement du territoire ou par une meilleure visibilité de l'offre.

La FFE poursuivra jusqu'aux élections sa mobilisation auprès des candidats, directement ou par l'intermédiaire de ses organes déconcentrés, lors des différents événements qui rythmeront le premier semestre 2026.

Chaque club peut également s'en saisir pour alerter ceux de sa commune afin d'élaborer de nouveaux partenariats et faire de l'équitation, une activité au service de tous les concitoyens.

Retrouvez l'intégralité du Livre Blanc de la FFE



VOUS AVEZ UN PONEY-CLUB OU UN CENTRE ÉQUESTRE SUR VOTRE COMMUNE ?

L'équitation au service des territoires, c'est :

- **un moteur économique** : coût financier moindre dans le budget municipal, secteur créateur d'emplois, ressource financière par l'assujettissement à certains impôts locaux
- **une filière au service des scolaires** : opération Poney École, programme Cheval & Altérité pour les enfants en ULIS...
- **un atout pour l'animation et la sauvegarde des territoires** : manifestations, tourisme équestre, Journée du cheval, Fête du poney...
- **un levier vers l'inclusion sociale** : démarche Cheval et Diversité avec la médiation équine
- **un atout pour l'environnement** : lien entre les zones rurales et urbaines, préservation de la nature, entretien responsable des sentiers de randonnée, pâturage des chevaux.

Un soutien des collectivités locales à l'équitation par :

- **une réponse à apporter aux défis rencontrés par la filière équestre** : emprise foncière, éligibilité aux aides publiques, installation...
- **une participation des communes au défi du transport**, dans le cadre de l'opération Poney École par exemple
- **un aménagement du territoire adapté aux équidés** : identification des voies praticables à cheval en évitant les voies "grises", développement de haltes équestres...
- **une préservation des infrastructures équestres municipales** : investissements, redevance d'exploitation...
- **une amélioration de la visibilité et de la communication de l'offre équestre** proposée à l'ensemble des populations et dans le panel touristique.

EQUIACTION, LE FONDS DE DOTATION DE LA FFE, FÊTE SES 5 ANS

Créé en juin 2020 par la Fédération Française d'Équitation, EquiAction conçoit et soutient des projets d'intérêt général plaçant le cheval au cœur des enjeux sociaux, éducatifs, sportifs et environnementaux.



En 5 ans, EquiAction, le fonds de dotation de la FFE, est devenu un acteur reconnu de la filière équestre, mobilisant entreprises, donateurs et établissements équestres autour d'une conviction commune : le cheval contribue au bien-être, à l'inclusion et à la transition durable de nos sociétés.

En 2025, EquiAction a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'action autour de trois grands axes :

- **Excellence sportive** – accompagner la progression des jeunes talents et soutenir la performance des athlètes de l'équipe de France.
- **Inclusion et santé** – développer la médiation équine pour favoriser le bien-être, la confiance et l'insertion des publics fragilisés.
- **Transition environnementale et bientraitance animale** – encourager des pratiques équestres durables, respectueuses du vivant et du cheval.

Depuis sa création, **36 projets** ont été soutenus, bénéficiant à près de **400 personnes** et à **44 établissements équestres adhérents à la FFE**, répartis sur l'ensemble du territoire.

Conçu et animé en **étreinte collaboration avec les services de la FFE**, le fonds de dotation agit comme un catalyseur d'initiatives, mobilisant les acteurs du monde équestre pour faire du cheval un véritable partenaire d'éducation, de santé et de performance.

EXCELLENCE SPORTIVE : ACCOMPAGNER LA PERFORMANCE VERS LES PODIUMS

En vue des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, EquiAction a joué un rôle clé dans la préparation des cavaliers et chevaux identifiés par la Fédération au sein de la liste « À cheval pour Paris ». En étroite collaboration avec la FFE et la Direction technique nationale, le fonds a soutenu 40 couples chevaux-cavaliers pour :

- **La préparation physique et mentale des cavaliers.**
- **Le suivi vétérinaire**, indispensable à la performance durable.
- **L'accompagnement quotidien des cavaliers** grâce au financement d'un membre du staff dans leurs structures.

Ce soutien individualisé, construit au plus près des besoins de chaque couple, a contribué à deux médailles par équipes : **l'argent en concours complet** et **le bronze en saut d'obstacles**, démontrant l'efficacité d'un modèle où performance et bien-être animal vont de pair.

« L'aide d'EquiAction nous libère l'esprit, techniquement et financièrement. Nous pouvons ainsi nous concentrer pleinement sur nos échéances sportives »

- Nicolas Touzaint, médaillé en concours complet

Grâce à l'appui de la Filière Française du Cuir et Cheval Liberté, un support spécifique a également été apporté aux cavaliers de para-dressage, afin de répondre à besoins précis, ce qui a contribué à la belle progression de notre équipe.

Fort de cette expérience, EquiAction prépare désormais la création d'une Académie destinée aux jeunes talents de 13 à 21 ans. L'objectif est d'offrir un accompagnement sportif, financier et éducatif pour soutenir l'émergence de la nouvelle génération de cavaliers de haut niveau, en complément des dispositifs de la FFE.

INCLUSION ET SANTÉ : LE CHEVAL AU CŒUR DU BIEN-ÊTRE ET DU LIEN SOCIAL

En étroite collaboration avec le service Cheval & Diversité de la FFE, EquiAction développe, au sein d'établissements équestres situés sur tout le territoire, des actions de médiation équine au bénéfice de publics fragilisés.

Ces projets s'appuient sur une conviction forte : le contact avec le cheval est un levier universel de mieux-être, de confiance et d'évolution personnelle, quel que soit l'âge ou le parcours de vie.

Médiation équine en faveur des séniors

En 2024, la deuxième édition de l'appel à projets national a permis à 20 EHPAD, répartis dans 9 régions, d'accueillir des séances de médiation équine. Grâce au soutien du Groupe Crédit Agricole, 260 résidents, dont une centaine atteint de maladies neurodégénératives, ont bénéficié d'un accompagnement visant à **réduire l'isolement, stimuler les capacités motrices et cognitives et apporter bien-être et émotions positives**.

« J'ai constaté une réelle motivation ainsi qu'un engouement croissant à chaque séance. Dès la première rencontre, et de manière progressive, les poneys ont servi de véritables catalyseurs pour encourager la verbalisation et des mouvements corporels peu usuels chez les participants »

- Margaux Lhomet, équithérapeute au Domaine des Poirier (33)

Accompagnement des jeunes

EquiAction agit également auprès des jeunes, notamment en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse à Rennes (35). Les séances renforcent **l'estime de soi, la gestion des émotions, l'engagement et la coopération** :



« Ici, j'ai appris à juste lâcher-prise et faire confiance à l'autre »

- un des jeunes accompagnés par la PJJ de Rennes

Le programme Cheval'Envol, déployé en Île-de-France et bientôt en région lyonnaise grâce au soutien renouvelé de la Fondation Nexitex, accompagne des jeunes en situation d'échec ou de décrochage scolaire. Les séances de médiation visent à offrir un accompagnement complémentaire à ces adolescents et jeunes adultes en agissant sur les facteurs qui favorisent la réussite scolaire, le goût d'apprendre et la persévérance.

TRAVAUX DE RECHERCHE

EquiAction et la FFE cofinancent une thèse menée au sein de l'Université de Tours par Jérémie Bonneau, psychologue, qui étudie les effets de la médiation équine sur les enfants et adolescents présentant des troubles du comportement et accueillis en Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (voir REF n°254, page 09). Les premiers résultats mettent en évidence un **apaisement émotionnel, une meilleure perception de soi et un attachement plus stable et sécurisé**.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET BIENTRAITANCE ANIMALE : PRÉSERVER LE VIVANT ET ENCOURAGER DES PRATIQUES RESPONSABLES

Depuis sa création, EquiAction porte un engagement transversal en faveur de la bientraitance animale, pilier essentiel de la relation Homme-Cheval. En 2025, cet engagement s'est renforcé avec l'ouverture d'un troisième axe stratégique consacré à la transition environnementale et à l'accompagnement des pratiques durables dans la filière équestre.

Dans ce cadre, EquiAction accompagne l'association TAKH, engagée dans la réintroduction durable du cheval de Przewalski dans les réserves naturelles de Mongolie. L'association gère également un élevage conservatoire sur le Causse Méjean (48), contribuant à la sauvegarde de cette espèce et à la restauration des milieux naturels (à lire page 40).

Dans le cadre des Jeux de Paris 2024, EquiAction a soutenu le déploiement de vétérinaires et d'assistants vétérinaires dédiés aux contrôles du bien-être des chevaux sur les épreuves et sur les périodes de préparation. Une initiative qui marque l'importance accordée à la santé, au suivi et au respect du cheval dans les compétitions internationales. En partenariat avec Generali et la FFE, EquiAction a valorisé en 2025 des initiatives exemplaires portées par des établissements équestres dans trois catégories : Inclusion & insertion, Bien-être animal et Excellence sportive. Trois lauréats et trois mentions honorables ont été distingués pour leur engagement et la qualité de leurs actions. À partir de 2026, une nouvelle catégorie dédiée au respect de l'environnement viendra enrichir ce dispositif, afin de mettre en lumière les structures qui innovent pour un avenir responsable et durable.



PERSPECTIVES 2026

Cette année, EquiAction poursuivra son développement autour de trois ambitions prioritaires :

- **Renforcer l'accompagnement des acteurs équestres** ainsi que des partenaires sociaux, éducatifs et de santé engagés sur le terrain.
- **Développer les partenariats privés**, indispensables au déploiement de nouvelles actions.
- **Renforcer la place du cheval comme acteur de mieux-être, d'inclusion, de performance durable et de transition écologique**.



LE MOT D'OLIVIER KLEIN, PRÉSIDENT D'EQUIACTION

« EquiAction est devenu un acteur reconnu, capable d'agir concrètement sur la vie des personnes que nous accompagnons et sur l'avenir de la filière. Si notre impact est réel, c'est parce qu'il s'appuie sur celles et ceux qui en sont le cœur : les établissements équestres. Leur connaissance du terrain, des cavaliers et des besoins locaux fait d'eux à la fois les moteurs et les bénéficiaires de nos actions.

La diversité des projets que nous soutenons témoigne de l'extraordinaire capacité du cheval à transformer des parcours, créer du lien et inspirer un avenir plus durable.

Pour amplifier cette dynamique, nous avons besoin de vous. Les établissements équestres sont nos meilleurs ambassadeurs : en parlant d'EquiAction, en relayant nos projets, en suscitant l'intérêt de partenaires et mécènes potentiels — particuliers comme entreprises, qui bénéficient d'avantages fiscaux au titre du mécénat — vous contribuez directement à développer des actions utiles à la filière et à la société. Ensemble, nous pouvons faire encore davantage. »



la ref

débarque sur mobile !

"Vos favoris"
Ajoutez les articles afin de les lire en mode hors connexion et les retrouver plus facilement plus tard.

"Pour vous"
Retrouvez en avant-première et en intégralité les épisodes de "la série", tirée de La REF.

"Vos lectures"
Retrouvez facilement les 50 derniers contenus consultés.

Connectez-vous avec votre numéro de licence dirigeant (et non votre code de club) pour accéder à toutes les fonctionnalités.

Téléchargez l'application dès maintenant :



OUVREZ LES PORTES DE VOTRE CLUB AU PRINTEMPS

Le printemps est une période stratégique. La Fédération vous accompagne grâce à plusieurs opérations de développement nationales qui vous permettent de fidéliser vos cavaliers et d'en recruter de nouveaux.

L'arrivée du printemps, avec ses beaux jours et les journées qui rallongent, est le moment idéal pour motiver vos cavaliers et en attirer de nouveaux.

Pour cela, la Fédération vous propose des opérations de développement nationales qui vous permettent de :

- Recruter de nouveaux cavaliers pour le dernier trimestre et/ou l'année suivante,
- Faire découvrir la diversité des activités équestres et promouvoir les bienfaits de la pratique de l'équitation,
- Fidéliser vos cavaliers,
- Promouvoir vos stages et activités d'été,
- Faire connaître votre établissement auprès du grand public dans votre zone de chalandise,
- Diversifier vos activités.

4 ÉVÉNEMENTS TOUT AU LONG DU PRINTEMPS

► Cheval de Pâques - 4 avril au 5 mai 2026

Qui peut s'inscrire ?
Tous les clubs adhérents à la FFE.
Pourquoi s'inscrire ?

Faire connaître vos activités, l'environnement de votre club et attirer les cavaliers et passionnés à la recherche de pleine nature

Que proposer ?

Ateliers d'initiation aux techniques de randonnée équestre, matelotage ou maréchalerie, promenades d'une à plusieurs heures à la découverte de la nature environnante et du patrimoine local...

► Fête du poney - 7 juin 2026

Qui peut s'inscrire ?
Tous les établissements équestres adhérents à la FFE labellisés Poney Club de France.

Pourquoi s'inscrire ?

Fidéliser vos cavaliers en ouvrant les réinscriptions, attirer les familles et recruter de nouveaux cavaliers pour la rentrée et les stages d'été, promouvoir l'ambiance de votre poney-club et la diversité des activités

Que proposer ?

Chasses aux œufs dans le club, rallye équestre, promenade, stages...

► Journée de l'attelage - 19 avril 2026

Qui peut s'inscrire ?
Tous les clubs adhérents à la FFE.
Pourquoi s'inscrire ?

Diversifier vos activités et enrichir les

compétences de vos cavaliers, attirer le grand public ou encore recruter de nouveaux licenciés, équitants ou non, de tous les âges

Que proposer ?

Initiations et stages d'attelage, promenade attelée, randonnées en extérieur en attelage, rallye équestre, concours interne ou officiel pour appréhender la pratique de l'attelage en compétition, démonstrations...

► Journée de la randonnée équestre - 17 mai 2026

Qui peut s'inscrire ?
Tous les clubs adhérents à la FFE.
Pourquoi s'inscrire ?

Faire connaître vos activités, l'environnement de votre club et attirer les cavaliers et passionnés à la recherche de pleine nature

Que proposer ?

Ateliers d'initiation aux techniques de randonnée équestre, matelotage ou maréchalerie, promenades d'une à plusieurs heures à la découverte de la nature environnante et du patrimoine local...

► Anticipez votre inscription !

Plus votre événement est visible tôt sur Tous à cheval, plus vous toucherez de personnes cherchant à organiser leurs week-ends et/ou les activités de leurs enfants pendant les vacances scolaires.

Cela vous laisse aussi le temps de maximiser l'utilisation de votre kit de communication comme déposer des flyers dans les commerces de proximité.

En complément, la Médiathèque des clubs regorge de déclinaisons à personnaliser pour informer votre communauté sur les réseaux sociaux de vos animations.



INSCRIRE VOTRE ÉVÉNEMENT

- Rendez-vous sur la plateforme tousacheval.ffe.com
- Connectez-vous à votre espace club adhérent grâce à vos identifiants FFE SIF
- Inscrivez-vous à l'opération de votre choix : renseignez la ou les date(s) ainsi qu'un programme détaillé pour donner envie au grand public de venir dans votre club
- Choisissez de recevoir votre kit de communication gratuit et n'oubliez pas de valider votre inscription !

INTÉGREZ DURABLEMENT LA PLEINE NATURE DANS VOS ACTIVITÉS

Dans le numéro précédent, nous vous incitons à oser la Pleine nature, avec pour support les divers outils pédagogiques à votre disposition. Pour passer d'un galop d'essai à une démarche durable, la FFE et le Comité National de Tourisme Équestre encouragent et accompagnent les établissements équestres à tendre vers une équitation plus variée, durable et connectée à leur environnement. L'extérieur a toute sa place dans le projet global de votre structure !



UNE RÉPONSE AUX ATTENTES DES PRATIQUANTS

Depuis plusieurs années, on observe une évolution des attentes des cavaliers : ils sont à la recherche de bien-être, d'authenticité, de plaisir et de contact avec la nature. D'une manière globale, les jeunes veulent vivre des expériences différentes, les adultes reviennent souvent à cheval pour se ressourcer, et les familles recherchent une pratique plus simple, plus libre, moins compétitive.

INTÉGRER L'EXTÉRIEUR À SA PÉDAGOGIE ET PROPOSER RÉGULIÈREMENT DES SÉANCES DEHORS, C'EST RÉPONDRE À UNE ATTENTE FORTE DE LA CLIENTÈLE, MAIS AUSSI OFFRIR UNE DIVERSITÉ PÉDAGOGIQUE QUI NOURRIT LA PROGRESSION DES ENSEIGNANTS ET DES CAVALIERS.

L'équitation de Pleine nature répond pleinement à ces aspirations. Elle met en valeur la relation avec le cheval, crée des souvenirs forts et développe des compétences que la carrière ne permet pas toujours d'exprimer : équilibre, autonomie,

gestion de l'imprévu, observation, respect du vivant...

Qu'il s'agisse de simples séances dans la nature, de promenades, de trottings ou de véritables randonnées, ces activités redonnent du sens à la relation cheval-cavalier. Dans de nombreux clubs, ces activités s'intègrent progressivement au projet pédagogique, parfois au sein des cycles de formation ou comme moment fort de la saison. Cette inclusion marque une évolution significative : l'extérieur est perçu comme une composante naturelle de la pratique équestre. Certains enseignants en font même un outil de motivation : une promenade couronne un bon trimestre, une sortie en terrain varié vient valider une étape technique, un stage nature conclut la saison. Les clubs qui proposent une offre diversifiée semblent alors constater une meilleure fidélisation des cavaliers, notamment des adultes et des adolescents.

LES BIENFAITS DE L'EXTÉRIEUR

Ouvrir la porte du manège, c'est ouvrir de nouvelles perspectives : l'équitation d'extérieur ne se limite pas à la découverte d'un nouveau cadre, mais constitue un véritable outil de développement phy-

L'équitation d'extérieur favorise le développement global des pratiquants, le bien-être des équidés et la vitalité des structures, tout en s'inscrivant dans la dynamique fédérale de valorisation du territoire, de professionnalisation et de durabilité.

L'intégrer dans la pratique des clubs est donc une composante essentielle d'une équitation complète, responsable et enrichissante.

sique, mental et relationnel, tant pour les cavaliers que pour les chevaux. Pour le cavalier, le terrain varié sollicite l'ensemble du corps, notamment les muscles posturaux et stabilisateurs. Les irrégularités du sol et le dénivelé obligent à ajuster constamment et instinctivement sa posture, permettant une réelle amélioration de l'équilibre et de la coordination, tout en améliorant l'endurance. Les jeunes cavaliers développent une prise d'équilibre plus rapide, introduite naturellement par les variations du terrain : plans ascendants, descendants, fossés...

Inclure la Pleine nature à la vie d'un club est un levier stratégique puissant.

En diversifiant votre offre, vous attirez de nouveaux cavaliers tout en fidélisant les pratiquants réguliers. Ces initiatives renforcent votre image sur le territoire, dynamisent votre communication et valorisent les compétences de vos enseignants, tout en participant au bien-être des chevaux et à la professionnalisation de votre établissement.

Bien sûr, la nature est aussi un atout pour la gestion du stress et de l'émotion en favorisant la détente et la concentration. Elle développe également l'autonomie, la créativité et la confiance en soi. Ainsi, le cavalier apprend à analyser le terrain, à anticiper les réactions de son cheval et à ajuster ses choix rapidement. La stimulation sensorielle n'est pas en reste, avec des changements de lumière, de sons et d'odeurs qui enrichissent la perception corporelle et accroissent la vigilance. Enfin, les sorties collectives — promenades, randonnées, stages nature ou rallyes — encouragent le partage, la convivialité et la coopération. Elles permettent aussi de développer la responsabilité, en gérant les préparatifs, les soins aux chevaux et le respect des règles de sécurité.

En extérieur, on observe également un renforcement du lien cheval-cavalier. Les chevaux, justement, tirent eux aussi de nombreux bénéfices de ce travail en pleine nature, qui leur permet d'être plus équilibrés, plus sereins et plus épanouis. Ici encore, le terrain varié sollicite différentes chaînes musculaires, améliore la locomotion, l'équilibre et la souplesse, le cheval apprenant à adapter ses appuis aux irrégularités et aux obstacles naturels. C'est une bonne manière de prévenir les blessures de votre cavalerie : le travail varié limite la monotonie du sol plat et réduit l'usure liée à la répétition des exercices en carrière. D'ailleurs, les poneys et chevaux se révèlent souvent en extérieur : certains ont naturellement plus d'allant, sont plus attentifs et apprécient la nouveauté. Les grands espaces les invitent à se déplacer librement, à varier les allures sur de plus longues distances et à exprimer pleinement leur énergie. Ces conditions sont idéales pour l'éducation et la formation du jeune cheval : galoper dehors favorise la prise d'équilibre et constitue un travail complet. Autant d'éléments essentiels à son développement, tout comme à celui du jeune cavalier.

UNE OFFRE À VALEUR AJOUTÉE

Sortir n'est pas une spécificité saisonnière ni un luxe réservé aux structures rurales. Grâce aux très nombreux circuits balisés partout en France, valorisés par la FFE sur la carte interactive des itinéraires équestres GeoCheval, il est possible d'identifier facilement des chemins et boucles de quelques kilomètres autour de son club, sécurisés et répondant à une charte qualité.

Dans un contexte de possible concurrence entre clubs, la pratique régulière en extérieur devient un véritable marqueur d'identité, renforçant l'attractivité et la fidélisation des cavaliers. Elle constitue également une source de diversification économique : promenades découverte, demi-journées ou séjours à thème permettent de séduire une clientèle nouvelle, souvent non licenciée au départ. Au-delà de l'aspect économique, ces activités valorisent les chevaux de club, notamment ceux moins typés "sport".

LA JOURNÉE DE LA RANDONNÉE POUR CÉLÉBRER LE CHEVAL ET LA NATURE

Chaque année, au printemps, la FFE invite tous les clubs et associations à célébrer l'équitation et la nature lors d'une journée fédératrice ouverte à tous : la Journée de la Randonnée équestre. Organisée le dimanche 17 mai, l'édition 2026 s'annonce comme un nouveau temps fort pour les structures souhaitant mettre en avant la pratique de la Pleine nature ou se saisir de l'occasion pour offrir un moment convivial à leurs cavaliers.

Un rendez-vous pour tous

La Journée de la Randonnée s'adresse à l'ensemble des structures affiliées à la FFE. La souplesse du format permet à chaque club d'imaginer une animation adaptée à ses moyens, à son territoire et à son public : promenade découverte, randonnée itinérante, rallye, chasse au trésor, journée portes ouvertes, atelier

pédagogique ou initiation au TREC... Pour vous accompagner, la FFE met à disposition plusieurs outils pratiques tels qu'un kit de communication envoyé gratuitement, de nombreux supports de communication et des outils pédagogiques téléchargeables en quelques clics.

COMMENT PARTICIPER À LA JOURNÉE DE LA RANDONNÉE 2026 ?

Il existe deux façons de vous impliquer :

Organisez un événement

Promenade, initiations découverte, journée portes ouvertes, animation pédagogique... L'essentiel est de créer un moment convivial pour les cavaliers et le public, et de contribuer à mettre en lumière l'équitation de Pleine nature à l'échelle nationale.

Participez à une manifestation organisée à proximité :

Emmenez vos cavaliers à une randonnée, un rallye ou un rassemblement organisé dans votre département ou votre région, ce qui favorise le partage, la découverte et les échanges entre établissements.

Inscrivez votre événement sur la plate-forme tousacheval.ffe.com afin de le rendre visible auprès du grand public.

L'ATTELAGE À L'HONNEUR LE DIMANCHE 19 AVRIL 2026

Le dimanche 19 avril 2026, partout en France, c'est la Journée de l'attelage. Loisir, tradition ou compétition : tous les clubs et associations du territoire sont invités à organiser un événement à leur image pour fédérer, recruter et mettre en lumière leurs activités.

Retrouvez toutes les informations sur tousacheval.ffe.com



L'ÉQUITATION, UNE PRESCRIPTION POUR LA SANTÉ



La Fédération Française d'Équitation se mobilise depuis plusieurs années pour le sport-santé et le bien-être pour tous, s'engageant à rendre l'activité physique et sportive avec le cheval accessible à toutes et à tous, y compris aux personnes éloignées de la pratique pour des raisons de santé.

Dans un monde où les modes de vie deviennent de plus en plus sédentaires, le **sport-santé** s'impose comme un enjeu majeur de santé publique. L'OMS propose depuis 2003, dans des plans d'action successifs, l'activité physique comme solution de prévention et de traitement pour la plupart des maladies chroniques du monde moderne, précisant que « *l'activité physique régulière procure des bienfaits importants pour la santé physique et mentale. Chez l'adulte, elle contribue à la prévention et à la prise en charge de maladies non transmissibles telles que les maladies cardiovasculaires, le cancer et le diabète, réduit les symptômes de dépression et d'anxiété, améliore la santé du cerveau et peut accroître le bien-être général. Chez l'enfant et l'adolescent, l'activité physique améliore la santé osseuse, favorise une croissance et un développement musculaire sains et améliore le développement moteur et cognitif.* »

Une **Stratégie Nationale Sport-Santé (SNSS)**, co-pilotée par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et celui de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, établit une feuille de route ambitieuse pour faire de l'activité physique un levier de santé pour tous, et ce, depuis 2013. La dernière version (2025-2030) réaffirme les actions à mener dans tous les secteurs de notre quotidien, y compris dans les loisirs sportifs.

Le sport-santé, selon le ministère en charge des Sports, « *regroupe les activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé du pratiquant conformément à la définition de la santé par l'organisation mondiale de la santé (OMS) : physique, psychologique et sociale.* »

QU'EN EST-IL DE L'ÉQUITATION-SANTÉ ?

L'équitation-santé, en plus d'être une activité ludique ou récréative, constitue un véritable dispositif de **prévention et de prise en charge en santé**, alignée sur les ambitions de la SNSS 2025-2030. En s'appuyant sur ce cadre, les professionnels de l'équitation, en collaboration avec ceux de la santé, ont l'opportunité de structurer des programmes accessibles et adaptés à un public varié.

Le concept du sport-santé repose sur l'idée que la pratique d'une activité physique adaptée peut avoir des effets bénéfiques tant sur le plan physique que psychologique. Parmi les approches innovantes, les activités équestres se démarquent par leur capacité à mobiliser simultanément le corps et l'esprit. La relation avec l'animal, la pratique en plein air et la nature de l'effort physique lié à l'équitation offrent un cadre particulier qui s'inscrit dans une démarche d'accompagnement global.

Des études scientifiques ont démontré les nombreux bénéfices physiques des activités équestres, telles que l'amélioration de l'équilibre, la coordination, le tonus musculaire et la motricité. Sur le plan psychologique, elles contribuent à une meilleure régulation des émotions, à la réduction des symptômes dépressifs et anxieux, ainsi qu'à l'amélioration de l'estime de soi.

EN PRATIQUE, EN QUOI CONSISTE L'ÉQUITATION-SANTÉ ?

L'équitation-santé est l'un des cinq domaines d'activités de la démarche « Cheval et Diversité », élaborée en 2017 par la FFE, qui s'est dotée d'un service dédié. Celui-ci, coordonné par une

cadre de santé en collaboration avec l'ensemble des services fédéraux (juridique, formation, communication...) et la direction technique nationale (DTN), s'emploie au développement des pratiques sport-santé dans les territoires en lien avec les organes déconcentrés de la FFE (Comités régionaux et départementaux d'équitation).

L'équitation-santé regroupe l'ensemble des activités physiques et sportives, réalisées en partenariat avec le cheval, qui visent à **améliorer la santé physique, psychologique et sociale**. Elle s'appuie sur **l'ensemble des pratiques équestres, marchées, montées ou attelées**, encadrées par un professionnel, permettant la pratique d'une activité physique modérée, adaptée et régulière.

L'objectif est d'amener tout individu à s'engager dans l'activité physique, grâce au partenaire Cheval qui motive la mise en mouvement. Le sport-santé en équitation s'adresse à tout type de public, équitant ou non équitant, quel que soit son âge, son état physique ou sa condition médicale.

L'équitation a intégré en 2023 le MÉDICOSPORT-SANTÉ®, ou Vidal du sport, véritable dictionnaire présentant l'ensemble des disciplines sportives qui offrent une déclinaison « santé ».



Objectifs :

- Permettre aux médecins et aux professionnels sport-santé de mieux connaître les bienfaits de l'ensemble des activités équestres mobilisables en sport-santé.
- Positionner l'équitation comme pratique sport-santé bien-être accessible à tout type de public, équitant ou non équitant.

On peut distinguer deux modes d'accès à la pratique :

L'équitation sur ordonnance : le sport-santé occupe aujourd'hui une place importante dans la prise en charge médicale de nombreuses pathologies : maladies cardiaques stabilisées, obésité, cancer, diabète, fibromyalgie, maladies respiratoires, arthrose... Depuis 2016, tout médecin peut prescrire la réalisation de séances sportives. En cas de limitation physique importante, l'accompagnement est effectué par un enseignant en activité physique adaptée (APA). Si la limitation physique reste modérée, un professionnel équestre éducateur sportif, formé au sport-santé est tout à fait pertinent et compétent pour intervenir.

Ainsi, depuis l'arrêté du 12 juin 2025 fixant la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée (en application du 4^e de l'article D. 1172-2 du Code de la santé publique), l'équitation est désormais référencée dans ces certifications fédérales. Les professionnels formés peuvent proposer, dans le cadre du parcours de

soins et sur prescription, aux personnes atteintes d'une affection de longue durée ou d'une maladie chronique, une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient.

Accès direct aux clubs : de manière plus large, toute personne cherchant une activité physique pour se mettre en mouvement afin de prendre soin de sa santé, sans objectif de performance, doit pouvoir trouver un club lui proposant de l'équitation-santé.

L'Equi Santé, c'est l'opportunité de proposer des activités santé bien-être avec le Cheval à l'ensemble des publics captifs : famille, accompagnants, institutions...

COMMENT SE FORMER À L'ÉQUITATION-SANTÉ ?

Soucieuse d'accompagner les professionnels équestres à renforcer leurs compétences, la Fédération finalise, en lien avec sa commission médicale, l'ingénierie de la certification Equi Santé. Cette formation a pour objectif de permettre aux enseignants d'équitation de mieux connaître et comprendre les particularités des différentes pathologies prévalentes (diabète, hypertension artérielle, obésité, cancer...) pour proposer des activités physiques adaptées. La formation, d'une durée de 35 heures, comporte des apports théoriques et des ateliers pratiques. Elle se déploiera progressivement dans les régions en 2026.

LES 5 COMPÉTENCES SOCLES DU BREVET EQUI-SANTÉ

- C1** Présenter les bénéfices des activités équestres à des fins de santé et de bien-être aux publics cibles et aux différents acteurs afin de vérifier l'opportunité d'un projet de pratique
- C2** Concevoir un projet d'activités équestres santé, bien-être adapté aux publics cibles afin de répondre à leurs attentes, à leurs besoins et de contribuer à leur éducation à la santé, en collaborant avec les pratiquants, les professionnels de santé et les interlocuteurs du dispositif territorial
- C3** Adapter son action et son environnement professionnel pour garantir la qualité de l'accompagnement, la sécurité de tous et le bien-être des équidés en prenant en compte les caractéristiques et les besoins de chacun
- C4** Conduire une action pédagogique en vue de favoriser la santé et le bien-être des publics cibles en suscitant leur adhésion et leur engagement et en garantissant leur sécurité, dans le respect de l'éthique et du bien-être de chacun
- C5** Évaluer un projet, un cycle, une séance, destinés aux publics cibles pour envisager les ajustements nécessaires

UN EXEMPLE CONCRET : L'EQUIFEEL ET LES ACTIVITÉS À PIED AVEC ET AUTOUR DU CHEVAL



LE MOT DE FRÉDÉRIC BOUIX, PRÉSIDENT DE LA FFE

« Nous avons pleinement conscience que les activités équestres sont extrêmement bénéfiques pour le développement humain, dès le plus jeune âge et tout au long de sa vie. La Fédération s'emploie à appuyer ce message et promouvoir l'équitation auprès de la population, mais aussi auprès des instances gouvernementales afin de renforcer encore davantage le lien entre le milieu du soin et de la santé et les poney-clubs et centres équestres. »

« Les clubs FFE sont aujourd'hui plus que jamais une valeur ajoutée pour notre société. Ils participent à maintenir la bonne santé des pratiquants, développent les capacités physiques et mentales et enseignent le respect de la nature, des animaux, l'empathie... Au contact des poneys et chevaux, l'humain devient meilleur. »

Article écrit en collaboration avec le Dr Sophie Cha, présidente de la commission médicale FFE, médecin spécialisée en biologie médicale, titulaire d'une capacité en médecine du sport, ancien membre conseiller à la DRAJES, pilote du plan régional Sport Santé Bien-Être breton, en partenariat avec l'ARS.

LE NATIONAL HUNTER, UN CIRCUIT D'EXCELLENCE

Le circuit du National Hunter, vitrine de la discipline, a été pensé par la Fédération sur le modèle du Grand National, circuit fédéral pour les disciplines olympiques.

Retour sur les raisons qui en font un circuit d'excellence.

UN CIRCUIT FÉDÉRAL DYNAMIQUE ET CONVIVIAL

Le hunter, dont la pratique comporte de nombreux bienfaits, fait de plus en plus d'adeptes. C'est une discipline idéale pour former les cavaliers, mais aussi les poneys et chevaux, de manière ludique et pédagogique !

Nombreux sont les clubs qui s'en servent comme base de travail pour d'autres disciplines équestres, grâce à des exercices de barres au sol, de contrats de foulées ou encore de maniabilité. Le hunter peut tout à fait préparer au concours complet - dont les obstacles et les difficultés sont relativement proches - mais également au saut d'obstacles ou au dressage, ce qui est idéal pour une cavalerie de club la plus polyvalente possible.

Avec des étapes partout en France, ainsi que des épreuves Poney et Club en parallèle des épreuves Amateur, le National Hunter promeut les valeurs du hunter et permet à de nombreux cavaliers de découvrir la discipline - puis de l'adopter !

« Le National Hunter regroupe ce qu'il se fait de mieux en termes de qualité d'équitation, d'organisation, de parcours, etc. Nous avons sur le circuit cet aspect familial et convivial que nous voulons absolument conserver », appuie Stéphane Tardif, conseiller technique national en charge de la discipline.

LE CALENDRIER 2026

- Nîmes (30), 6 au 8 mars
- Deauville (14), 20 au 22 mars
- Tours (37), 17 au 19 avril
- Royan (17), 1er au 3 mai
- Vittel (88), 15 au 17 mai
- Niort (79), 5 au 7 juin
- à définir, 12 au 14 juin
- Le Mans (72), 14 au 16 juillet
- Vierzon (18), 6 au 9 août
- Lamotte-Beuvron (41), 10 et 11 octobre
- Finale à Equita Lyon (69), 28 et 29 octobre



Dans la continuité du circuit, créé en 2018, le championnat de France Amateur fait son grand retour en 2026 ! Il sera organisé par le CRE Auvergne Rhône-Alpes à Chazey-sur-Ain (01) du 18 au 20 septembre prochain.

DES CHALLENGES INDIVIDUELS ET PAR ÉQUIPES

Les dix meilleurs couples en Style et en Équitation des indices 1 et Élite sont qualifiés pour la grande finale, qui se joue dans le cadre d'Equita Lyon. Tout au long de la saison, des challenges rythment les différentes étapes : lors de l'étape, en indoor, de Lamotte-Beuvron, les meilleurs couples en Style 2, Équitation 2 et indice 3 sont honorés. C'est également les cas des meilleures équipes : le National Hunter, c'est aussi l'occasion de vivre une aventure collective forte !

DES PARTENAIRES INVESTIS

Le National Hunter peut compter sur plusieurs partenaires pour récompenser les classés, accompagner le développement et la promotion de la discipline : son partenaire-titre Horse Master, Dynavena, Generali, Cheval d'Aventure, Segafredo, Renteo ou encore I-Bride en 2025. Lors de la finale, Picardie Obstacles, longtemps partenaire du circuit, a complété les lots offerts, tout comme GBS Sellier et Benoit les Animaux en Bois.



LE PRINTEMPS DU STYLE ET DE L'ÉQUITATION

Année après année, le succès du Printemps du Style et de l'Équitation, organisé par la Fédération Française d'Équitation au Parc équestre fédéral, ne se dément pas. Cet événement permet aux passionnés de hunter de se perfectionner, et à de nombreux cavaliers de découvrir la discipline, à travers des stages encadrés par des experts et des compétitions. Ce moment est également un support de formation précieux pour les officiels de compétition.

Nouveauté 2026 : 3 modules du 04 au 12 avril 2026

DÉCRYPTAGE

DEUX OFFRES DE COMPÉTITION POUR LES CAVALIERS AMATEUR

La Fédération permet à tous les sportifs de définir un objectif sportif annuel et de planifier sa saison, progresser, s'évaluer lors d'échéances nationales. Pour les compétiteurs Amateur, deux options sont possibles en fonction des objectifs de chacun : prendre part à un Critérium de France Amateur, compétition participative sur plusieurs jours, et aller chercher un titre aux championnats de France sélectifs dans les disciplines du saut d'obstacles, du concours complet, du dressage et du hunter.

COMPÉTITEURS AMATEURS	
Critérium de France Amateur	Championnats de France Amateur
Une compétition participative multidisciplinaire	Des championnats sélectifs sur des sites dédiés à chaque discipline
Des vainqueurs du Critérium de France	Un titre de champion de France
Saut d'obstacles, concours complet, dressage et hunter au Pôle européen du cheval du Mans (72) - 11 au 19 juillet 2026	Saut d'obstacles au haras de Bel Air à Tours-Pernay (37) - 15 au 18 octobre 2026
	Dressage à Mâcon-Chaintré (71) - 23 au 25 octobre 2026
	Concours complet au Grand Parquet de Fontainebleau (77) - 22 au 25 octobre 2026
	Hunter à Chazey-sur-Ain (01) - 18 au 20 septembre 2026

COMMENT SE QUALIFIER ?

Un nombre de points à obtenir dans la discipline et l'indice visé	Qualifications basées sur les listes de qualification disponibles sur FFE Compet
	Le + : un stage offert par la FFE avec les encadrants des équipes de France pour les champions de France de saut d'obstacles, complet et dressage

LE NATIONAL TEAM, UN CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR PAR ÉQUIPES

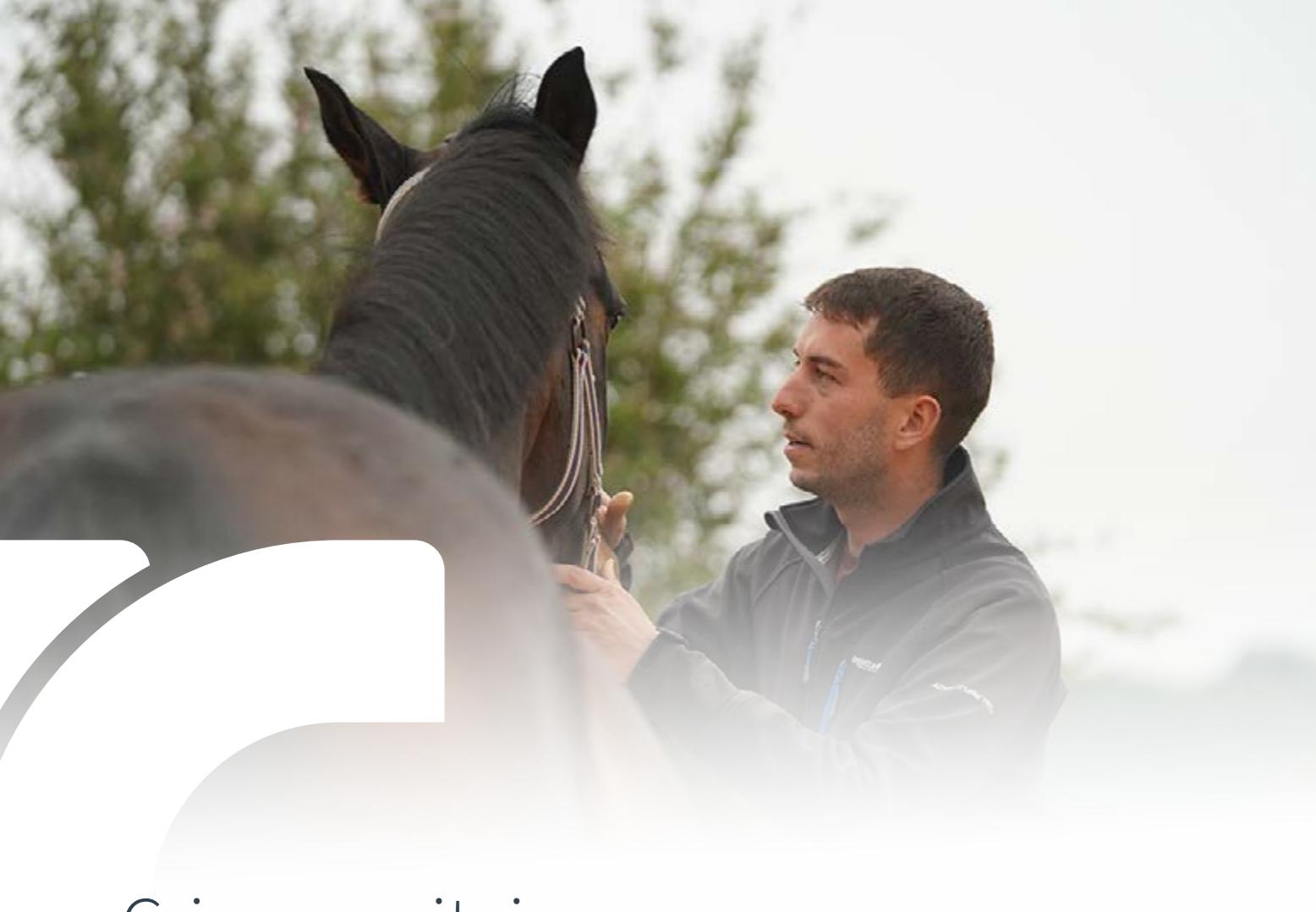
En saut d'obstacles, concours complet et dressage, un championnat de France Amateur par équipes est proposé : rendez-vous au haras de Jardy (92), du 23 au 25 mai, pour l'édition 2026 ! Ce championnat rassemble toutes les générations autour d'un événement sportif convivial. La Fédération offre aux équipes médaillées un stage de deux jours au Parc équestre fédéral, un lot toujours très apprécié.

L'EXPLICATION DE SOPHIE DUBOURG, DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE

« Le critérium de France Amateur est une grande fête sportive multidisciplinaire pour les Amateurs. Cependant, une partie de la population de compétiteurs ne s'y retrouvait pas en termes de championnat sélectif. La demande est venue des coachs, des dirigeants mais aussi des cavaliers de concourir sur un championnat plus élitiste et dédié à leur discipline. Comme annoncé par Frédéric Bouix lors de sa campagne pour la présidence de la FFE, ces derniers ont fait leur retour en 2025 en saut d'obstacles, concours complet et dressage. Très attendu, le championnat de France Amateur de hunter se tiendra également à nouveau en 2026 comme la continuité du circuit fédéral National Hunter. L'objectif est de proposer à chaque cavalier Amateur la possibilité, selon ses performances et sa réussite sportive mais aussi ses objectifs et envies, de prendre part à un critérium de France ou un championnat de France. La base de sélection pour le critérium est participative et tandis que le championnat de France a une base de participation beaucoup plus sélective, avec des quotas et des listes de qualification à respecter. Des candidatures sont régulièrement lancées pour l'accueil des championnats. Le format du critérium de France nécessite des sites avec plusieurs pistes ; les championnats de France Amateurs ont vraiment cette vocation à tourner dans les régions d'année en année, afin de dynamiser les territoires à travers ce projet sportif. »

Consultez les règlements
du Critérium et des
championnats Amateur





Crises sanitaires Prévenir plutôt que guérir

Ces dernières années, des épisodes récurrents de rhinopneumonie ont touché les établissements équestres, avec un coût économique et psychologique souvent significatif pour les dirigeants et les propriétaires. Il est essentiel de limiter les risques épizootiques afin d'assurer, par ricochet, le bien-être des équidés. Retrouvez dans ce dossier les trois piliers de la prévention sanitaire expliqués et détaillés. L'action collective est essentielle à la prévention et elle est l'affaire de tous afin de protéger nos équidés et les humains qui les entourent. Retrouvez en clôture du dossier une check-list de réflexes simples à adopter !

Depuis cet été, la filière bovine fait face à une crise sanitaire d'ampleur : la dermatose nodulaire contagieuse bovine.

Cette épidémie gagne du terrain, entraînant l'interdiction des rassemblements festifs bovins (concours, foires, salons) sur tout le territoire métropolitain et la suspension des exportations de bovins pour plusieurs semaines.

Les chevaux ne sont pas en reste ! De par leur importante mobilité et la diversité de leurs activités (loisir, compétition amateur, sport de haut niveau, production bouchère, courses, spectacle, etc.), ils constituent de surcroît une population particulièrement à risque du point de vue sanitaire. Ces dernières années, les épisodes récurrents de rhinopneumonie ont permis de mettre en évidence d'importantes lacunes en matière d'information et de formation des différents acteurs ainsi qu'un manque de structuration et d'accompagnement de la filière sur ce sujet.

Renforcer l'organisation sanitaire de la filière équine est un enjeu majeur pour limiter les risques épizootiques et, par ricochet, assurer le bien-être des équidés. Cela contribue également à la protection de la santé humaine, notamment dans le cas des zoonoses, maladies qui se transmettent des animaux vertébrés à l'humain, et vice versa.

Il convient également de considérer le fort enjeu économique associé à la sécurité sanitaire, que ce soit à l'échelle de la structure (voir le témoignage de Samuel Gourmaux, dirigeant du haras de la Chéchinière, page 26) comme de la filière (restrictions des mouvements et rassemblements d'animaux, suspension des exportations, etc.).

Enfin, les incidences des crises épizootiques sur le plan social, émotionnel ou encore sur la génétique des populations animales ne sont également pas à négliger.

Structuration nationale et travail de la filière

La Loi de Santé Animale (LSA), un Règlement européen entré en vigueur en 2021, définit les maladies équines réglementées : on en dénombre 19. Les cas de ces maladies sont soumis à une déclaration obligatoire auprès des services de l'Etat (Directions Départementales de la Protection des Populations au niveau départemental) et à des mesures de lutte dépendantes du niveau de risque qui leur est associé.

Par exemple, la fièvre du West Nile, classée E, est soumise à déclaration et surveillance obligatoire, alors que la peste équine et la morve font, en plus, l'objet de mesures d'éradication immédiate dès leur détection.



LA FILIÈRE CHEVAL S'EMPARE DU DOSSIER SANITAIRE

Début 2025, Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, a lancé les Assises du sanitaire animal.

Leur objectif : définir collectivement l'organisation sanitaire de demain, adaptée aux nouveaux risques exposant les élevages. Les épisodes de rhinopneumonie équine ces dernières années ont mis en lumière la nécessité de définir une stratégie collective et transversale à l'ensemble des activités impliquant le cheval. La Filière Cheval (FFE, France Galop, le Trot, SHF) a donc souhaité saisir pleinement cette opportunité offerte à ses acteurs de réfléchir, aux côtés des autres filières agricoles, à la définition et à la mise en œuvre d'une stratégie de défense sanitaire la plus efficiente possible. Ces assises aboutiront, d'ici à la fin d'année 2025, à la signature de « contrats sanitaires de filières ».

Les trois piliers de la prévention sanitaire

LA VACCINATION

Comme expliqué sur le site de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « *les vaccins réduisent le risque de contracter une maladie en travaillant sur les défenses naturelles de l'organisme pour établir une protection. C'est le système immunitaire qui réagit lorsqu'on se fait vacciner : il reconnaît le germe invasif, comme un virus ou une bactérie, et produit des anticorps.* » Cela s'applique également aux équidés : si la vaccination n'empêche pas de contracter une maladie, elle diminue significativement la circulation des virus et des maladies, ainsi que l'intensité des symptômes. L'action collective est indispensable puisque, pour qu'une protection soit efficace face à une maladie contagieuse donnée, la couverture vaccinale - c'est-à-dire la proportion de la population qui est effectivement vaccinée - doit être de 80% minimum.



Les protocoles de vaccination sont à retrouver en page 10 du règlement général FFE.



En France, aucune vaccination des équidés n'est, par défaut, rendue obligatoire par l'État. Certains contextes la nécessitent cependant : c'est le cas du vaccin contre la grippe équine, obligatoire pour participer à tout rassemblement d'équidés et, en conséquence, à toute compétition équestre.

En complément, la FFE impose depuis le 1er janvier 2024 la vaccination contre la rhinopneumonie pour les chevaux participant à des compétitions de la division Pro. Dans le souci de protéger toujours davantage la population équine, cette obligation est étendue à la division Amateur à partir du 1^{er} janvier 2026.

Jean-Marc Betsch, président du RESPE

« La vaccination contre la rhinopneumonie est une mesure essentielle de protection contre la diffusion de cette maladie très contagieuse, parfois mortelle et responsable de lourdes pertes économiques pour notre filière. La protection vaccinale est moyenne à titre individuel mais efficace au plan collectif si plus de 80% d'un effectif est vacciné. L'exemple des avortements est parlant : 10% dans un effectif très bien vacciné contre 90% dans un effectif non vacciné, car le vaccin va limiter la diffusion du virus, c'est-à-dire s'éteindre progressivement grâce à la protection collective. Il en va de même pour les autres formes de la maladie, la forme respiratoire ou neurologique. Malheureusement ce virus reste « caché » à vie dans l'organisme du cheval. À l'occasion de toute autre maladie ou stress, il pourra se réactiver et causer des symptômes de la maladie même chez un cheval vacciné ; mais cette réactivation sera très limitée pour lui-même et pour la contagion aux autres chevaux grâce au vaccin. »

LA SURVEILLANCE

L'observation quotidienne de la cavalerie, voire la prise de température régulière, sont des étapes indispensables à la détection précoce des symptômes, et ce même si les chevaux sont vaccinés. Il convient de redoubler d'attention les jours suivant des mouvements de chevaux au sein de l'écurie : retour de concours, de randonnée, arrivée d'un nouveau cheval, etc. Avant tout transport et encore plus pour une compétition ou un regroupement de chevaux, chaque détenteur doit impérativement prendre la température de son équidé (thermomètre rectal ou puce thermique) et s'assurer qu'elle est normale (entre 37,5 et 38°C).

Si l'observation éveille le moindre doute, il faut agir vite !

Nous avons pour cela établi une liste des étapes à suivre pour la prise en charge la plus efficace possible, voir page 27 « Que faire lorsque je suspecte l'un des poneys/chevaux du club d'être malade ? »

**Anticiper les soins**

Pour faire gagner un temps précieux au vétérinaire, placer l'animal à examiner à l'attache et préparer en amont son document d'identification.

En cas de maladie contagieuse, des soins peuvent être nécessaires pendant plusieurs semaines. Un traitement bien administré, c'est la garantie d'un soin plus complet et plus efficace. Habituer le cheval à être manipulé pour tous les soins courants, à commencer par la prise de température, permet d'intervenir en sécurité et sans stress. Bonne nouvelle : cela s'apprend !

La FFE a proposé pour la première fois une formation au medical training, l'entraînement aux soins, les 1^{er} et 2 décembre au Parc équestre fédéral.

Le RESPE, un acteur majeur de la surveillance

« Association au service de l'ensemble de filière équine, le RESPE, Réseau d'épidémio-surveillance en pathologie équine, participe à sa structuration sanitaire et associe, à parts égales, vétérinaires et socioprofessionnels. Grâce à un réseau de plus de 1000 Vétérinaires Sentinelles répartis sur toute la France, le RESPE surveille les maladies rencontrées chez les équidés. Il communique, auprès des acteurs de la filière équine, des informations sanitaires fiables utilisées dans la lutte contre les épidémies. Au cœur des enjeux sanitaires de la filière équine, le RESPE participe également à la prévention des maladies et propose des formations et son expertise en matière de santé des chevaux. »

Parmi les missions du RESPE, dont la FFE a intégré la vice-présidence, compte l'épidémirosurveillance des maladies infectieuses, parasitaires et d'origine toxique des équidés - à l'origine, les maladies caractérisées par une contagiosité importante, présentant un risque en santé publique humaine et animale ou occasionnant des pertes économiques majeures pour la filière, élargie ensuite à l'ensemble des maladies équines. Pour être efficace, la surveillance se doit d'être une action collective.

Accédez à VigiRESPE



OBSERVATION QUOTIDIENNE	situation normale	situation anormale
comportement	Calmé, curieux, intéressé, mange	Nerveux, apathique, isolé, immobile, perte d'appétit
œil	Vif, propre	Terne, larmoyant, enfoncé
crottins	Bien moulés, humides	Liquides, malodorants
appareil respiratoire	Absence de jetage, de toux, respiration régulière	Présence de jetage, de toux, respiration irrégulière
muqueuses	Rosées	Jaunes, rouges, blanches, violettes

**Participez à la surveillance en :**

- Vous abonnant aux alertes du RESPE afin de rester informé de ce qui se passe près de chez vous.
- Consultant régulièrement VigiRESPE, qui identifie des niveaux de risque selon les zones géographiques et les différents syndromes, et vous informe alors sur les maladies qui circulent afin de mettre en place des mesures de précaution adaptées si nécessaire.
- Signalant un ou plusieurs équidés malades sur VigiRESPE, que ce soit le vôtre ou non (cette déclaration est anonyme !).
- Autorisant votre vétérinaire à réaliser des prélèvements sur votre cheval malade (prise en charge de 50% des frais d'analyses spécifiques) et à le déclarer au RESPE de manière anonyme. Vous contribuerez ainsi à la collecte d'informations sur les maladies et à leur répartition sur le territoire.

LA BIOSÉCURITÉ

Le ministère de l'Agriculture définit la biosécurité comme « l'ensemble des mesures préventives et réglementaires visant à réduire les risques de diffusion et transmission de maladies infectieuses chez l'homme, l'animal et le végétal. »

Prévenir l'introduction de pathogène dans l'établissement :

- Définir le **zonage** au sein de l'établissement : à quels espaces le public a-t-il accès ? Par exemple, il convient d'empêcher le public d'entrer en contact avec les animaux malades, en quarantaine ou fragiles comme les nouveau-nés. Ces interdictions doivent être matérialisées par de la signalétique à visée pédagogique.
- Vérifier la **vaccination** d'un nouveau cheval avant son arrivée.
- Mettre en **quarantaine** les nouveaux arrivants et les chevaux de retour de déplacement : pour cela, il convient de définir une zone dédiée (un box ou un paddock éloigné des autres animaux et du passage du public) qui n'héberge pas de chevaux en permanence et de la matérialiser via un affichage. Le cheval en quarantaine fait ainsi l'objet d'une surveillance rapprochée d'un suivi de température matin et soir pendant 10 jours au minimum.
- Définir un parcours de soins en finissant toujours par le cheval en quarantaine.

Les bons réflexes ne se limitent pas à l'enceinte du club ; les adopter à l'extérieur contribue également à limiter l'introduction de pathogène dans l'établissement : la check-list, page 27, est là pour vous accompagner avant, pendant et après vos compétitions. **Que faire lorsque j'emmène mes cavaliers en compétition ?**



Le visuel ci-contre est à partager sans modération à vos cavaliers avant une sortie en concours ou à afficher au club si vous accueillez des chevaux extérieurs dans le cadre d'un concours ! Il est disponible sur la Médiathèque Club, dans la rubrique Prévention sanitaire, ainsi que d'autres éléments de signalétique utiles.

Si ces mesures sont malheureusement insuffisantes pour prévenir l'introduction d'un agent pathogène dans votre établissement, les priorités sont alors de limiter la propagation aux autres chevaux et aux écuries environnantes.

Limiter la diffusion de pathogènes :

- Constituer des **lots** de chevaux ayant un même statut sanitaire (par exemple les chevaux à la retraite qui restent au pré, les chevaux d'élevage, les chevaux d'instruction qui ne quittent pas les écuries, les chevaux de compétition qui vont régulièrement en concours, etc.) et limiter les contacts entre ces lots en leur dédiant des espaces différents.
- **Surveiller** quotidiennement les chevaux, via la prise de températures ou encore via l'observation, pour identifier tout nouveau cas.
- **Organiser les soins selon le principe de "marche en avant"** : commencer par les animaux les plus fragiles (poulains, poulinières, vieux chevaux), puis les animaux les moins sensibles (adultes vaccinés). Terminer par les chevaux en quarantaine (nouveaux arrivants ou retour de déplacement) puis, en dernier lieu le cas échéant, les chevaux malades.
- **Respecter des règles d'hygiène strictes** : nettoyage des mains entre chaque lot de chevaux, utilisation de matériel individuel (brosse, tapis, etc.) pour chaque cheval, tenue dédiée aux soins des chevaux en quarantaine et des chevaux

malades, chien tenus en laisse, etc. Le nettoyage doit toujours précéder la désinfection (dans cet ordre !) et n'est possible que si tout est rangé. Ces opérations sont répétées, pour les moyens de transport, après chaque utilisation, de manière régulière pour les locaux et le matériel, après chaque départ d'un cheval et avant l'arrivée d'un nouveau... À titre d'exemple, le virus de la rhinopneumonie reste présent et actif sur certains supports : de plusieurs jours sur le bois à plusieurs mois, notamment dans la paille ! Rapprochez-vous du vétérinaire sanitaire de votre établissement pour obtenir des conseils sur le matériel et les produits à utiliser, leurs conditions et leur fréquence d'utilisation.

- **Identifier une aire d'équarrissage** pour les cadavres : elle doit être dégagée, évitant l'accès des autres animaux (rongeurs, chiens, gibier) et nettoyée puis désinfectée après chaque enlèvement de cadavre.

Rappel : Déclarer la mort d'un équidé sur votre Espace SIRE vous permet de bénéficier des tarifs mutualisés d'équarrissage via l'association ATM Equidés-Ange.

En résumé

La biosécurité est en ensemble de mesures de bon sens, peu coûteuses, applicables aux pratiques quotidiennes, à adapter à la taille de l'établissement, la nature de son activité, l'âge des animaux, la fréquence des mouvements, etc. Plusieurs interlocuteurs peuvent vous accompagner dans la définition d'un plan de prévention sanitaire adapté à votre établissement, notamment votre vétérinaire (voir page Ressources). Vous l'aurez compris, la vaccination, bien qu'essentielle, ne remplace pas la prévention, qui commence par une surveillance et de bonnes pratiques du quotidien. Ces deux mesures sont complémentaires.

Se former à la biosécurité

Plusieurs organismes, tels que le RESPE (voir page 22) et les Groupements de défense sanitaire (voir ci-dessous) proposent des formations à la biosécurité, notamment via l'intermédiaire des Chambres d'Agriculture. Financées par les opérateurs de compétences agricoles (OCAPIAT, VIVEA, etc.), ces formations sont l'occasion de concevoir et d'apprendre à gérer un plan de biosécurité adaptée à votre structure et compatible avec le bien-être équin.

Le Groupement de défense sanitaire (GDS)

Le GDS est un réseau national sans but lucratif qui opère des missions de surveillance, de prévention et de lutte dans les élevages. Il est composé d'associations départementales d'éleveurs qui s'organisent en sections : bovines, ovines, etc. De plus en plus de GDS disposent d'une section équine qui offre, selon les départements, des services variés, parmi lesquels :

- Des aides financières et des conseils pour le diagnostic parasitaire et le dépistage des maladies infectieuses,
- La mutualisation des frais d'équarrissage,
- L'accompagnement dans la recherche des causes d'avortement,
- L'organisation de formations, notamment pour les jeunes installés,
- Rapprochez-vous du GDS de votre département pour connaître les actions menées sur votre territoire.



Lors de chaque déplacement, en compétition ou ailleurs, il est essentiel de prendre avec vous le document d'identification - passeport, livret ou carnet, peu importe le nom que vous lui donnez ! - de vos équidés. Ce dernier atteste du suivi sanitaire de vos poneys et chevaux. Gardez-le à portée de main si un vétérinaire vous le demande. En cas de sortie du territoire national, l'obtention d'un certificat sanitaire, appelé certificat TRACES dans le cas des mouvements intracommunautaires, est obligatoire. Rapprochez-vous le plus tôt possible de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) de votre département pour connaître les conditions à remplir pour l'obtenir.

Les enjeux pour les années à venir

Une médication raisonnée

« La résistance aux antibiotiques est un phénomène naturel mais le mauvais usage de ces médicaments chez l'homme et l'animal accélère le processus », alerte l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette résistance des bactéries, accrue par l'usage abusif ou excessif des antibiotiques, est de plus en plus forte, avec des conséquences telles que l'augmentation des dépenses médicales ou une hausse de la mortalité.

En tant que professionnels du milieu agricole, vous pouvez avoir un impact positif en respectant des gestes simples : (source OMS)

- Ne donner des antibiotiques aux animaux que sous contrôle vétérinaire et respecter scrupuleusement la posologie,
- Ne pas utiliser les antibiotiques comme facteurs de croissance ou pour prévenir les maladies chez les animaux,
- Vacciner les animaux pour réduire le besoin d'antibiotiques et utiliser des solutions de remplacement à ces médicaments s'il en existe,

Hameline Virevialle, présidente de l'Association Vétérinaire Équine Française (AVEF)

« Une ordonnance vétérinaire précise les modalités d'utilisation des médicaments prescrits à un équidé : nom du produit, posologie, voie d'administration et durée du traitement. Ces indications doivent être strictement respectées et administrées uniquement au cheval concerné. Interrompre, par exemple, un antibiotique avant la fin prescrite, favorise les résistances bactériennes et compromet l'efficacité. Certains traitements, comme les corticoïdes, nécessitent des doses dégressives selon les pathologies : un arrêt brutal peut entraîner un échec du traitement. Certains médicaments imposent la mention « exclu de la filière bouchère », à noter dans le carnet et sur le site de l'IFCE par le vétérinaire. Le respect de ces règles est essentiel pour la santé de l'animal et la sécurité alimentaire. »

Obligations sanitaires et lieu de détention de l'équidé

Les établissements équestres sont soumis à plusieurs obligations sanitaires liées à la détention d'équidés.
Rappels.

IDENTIFICATION ET INSCRIPTION DES ÉQUIDÉS

Tout équidé présent en France, quelles que soient ses origines, doit être identifié **dans les 8 mois de sa naissance ou de son introduction**. Cette identification consiste à poser un transpondeur électronique, remplir le livret d'identification et attribuer un numéro SIRE dans le fichier central.

La pose du transpondeur et le relevé du signalement de l'équidé se fait par un identificateur habilité. Les informations sont ensuite transmises au service SIRE de l'IFCE avant le 31 décembre de l'année de naissance de l'équidé.

À noter : tout équidé importé sur le territoire français doit être enregistré au SIRE dans les 30 jours suivant son arrivée.

À la suite de l'identification, une carte d'immatriculation est créée et indique le numéro d'identification ainsi que le nom du propriétaire enregistré auprès du SIRE. Il est obligatoire de déclarer tout changement de propriété ou lieu de détention d'un équidé dans les 30 jours suivant l'achat. Cette formalité est à effectuer par le nouveau propriétaire sur le SIRE.

Le document d'accompagnement doit suivre l'équidé lors de tout déplacement hors de son lieu de stationnement.

Le professionnel qui détient l'équidé, en pension par exemple, doit donc exiger la remise du document d'accompagnement par le propriétaire dès l'arrivée de l'équidé dans ses écuries. À l'inverse, dès que l'équidé quitte les écuries, le document d'accompagnement doit être rendu au propriétaire.

DÉCLARATION D'UN LIEU DE DÉTENTION DES ÉQUIDÉS

Le principal objectif de cette déclaration est d'ordre sanitaire, répertorier dans la base de données SIRE l'ensemble des lieux en France accueillant des équidés. Ainsi, en cas d'épidémie notamment, les services sanitaires pourront, dans les meilleurs délais, se rendre sur place et mettre en œuvre les mesures nécessaires.

Cette déclaration s'effectue auprès de l'IFCE dès la détention du premier équidé que cette détention s'effectue à titre privé, professionnelle, permanente ou temporaire.

TRAÇABILITÉ

Tout détenteur d'équidé, quel que soit leur nombre, leur utilisation et la durée de leur détention est dans l'obligation de tenir un registre d'élevage. **Attention, le détenteur n'est pas nécessairement le propriétaire.** Un centre équestre ou

une écurie de pension est donc soumis à cette obligation. Ce registre recense les données sanitaires, zootechniques et médicales relatives à chaque équidé. Il a deux fonctions :

- Localiser les équidés présents sur un lieu de détention et connaître leurs mouvements afin de prendre les mesures nécessaires en cas d'épidémie.
- Assurer le suivi de santé des équidés présents dans un établissement.

À noter : la FFE a développé un outil informatique permettant de simplifier cette formalité et qui est rattaché au compte SIF du club.

En pratique :

- Faire remplir le livret d'accompagnement de chaque équidé par le vétérinaire lors de ses interventions, cela permet de conserver les informations sanitaires à retranscrire dans le registre.
- Conserver dans le registre d'élevage une copie des ordonnances des vétérinaires ainsi que les factures des aliments.
- Pour tout déplacement de la cavalerie, notamment lors des sorties en concours, tenir une feuille de route téléchargeable sur le site de la FFE :

* Concours SIF : à partir de la page du concours, rubrique « impressions ».

* Concours FFE Compet : à partir de la page personnelle, rubrique « engagements ».

DÉCLARATION D'UN VÉTÉRINAIRE SANITAIRE

Obligatoire à partir de 3 équidés détenus, le rôle du vétérinaire sanitaire est notamment d'exécuter des opérations de police sanitaire (en cas d'épidémie, il est l'interlocuteur des services vétérinaires).

FIN DE VIE DE L'ÉQUIDÉ

À la mort d'un équidé, le propriétaire doit contacter un équarrisseur ou un crématorium animalier.

L'ATM Equidés –ANGEE peut être contactée en lieu et place de l'équarrisseur. Elle collecte les cotisations et paye directement les équarrisseurs à la place des propriétaires.

Le document d'identification doit être déposé avec l'équidé afin d'enregistrer la mort auprès du SIRE. Cette information est indispensable au suivi de la population des équidés et à la fiabilité de la base de données SIRE.

Pour rappel, l'enfouissement d'un équidé est strictement interdit et possible d'une amende.

Toutes les informations sont disponibles sur l'espace Ressources du site FFE.com



La conclusion de Jean-Luc Vernon, président de la commission FFE Bien-être animal

« Le sanitaire dans la filière équine n'est pas une contrainte : c'est une démarche collective dont l'ensemble des acteurs portent la responsabilité, afin de protéger la santé des équidés et des humains qui les entourent. Des réflexes du quotidien simples permettent de prévenir une épizootie ou l'apparition d'un foyer. Bien que plus présents qu'auparavant, nous avons encore du chemin à faire pour les ancrer durablement dans nos habitudes. La réalité des épidémies précédentes nous a mis face au défi de la formation et de l'information de tous les acteurs œuvrant auprès du cheval. L'impact positif de la vaccination sur une réduction de la circulation d'une maladie et des symptômes associés résonne désormais comme un outil efficace de protection des équidés. Il est important de rappeler que ces mesures, bien que parfois coûteuses comme la vaccination, ont un impact financier moindre que l'ensemble des conséquences d'un foyer épidémique dans une structure équestre. Le sanitaire doit faire partie de notre quotidien. En étant formés, informés et entourés de professionnels, sa prise en charge n'en sera que plus facile à l'avenir ! »



©Collection privée

LE TÉMOIGNAGE DE SAMUEL GOURMAUX

Fin 2024, l'épidémie de rhinopneumonie a touché le haras de La Chéchinère (61), où 6 équidés ont été malades. Samuel Gourmaux évoque l'impact que cela a eu sur son établissement, qu'il dirige depuis 25 ans et qui compte 225 licenciés. Il a pris la décision de fermer pendant un mois afin de gérer au mieux cette crise sanitaire.

Une crise gérée en lien avec le vétérinaire traitant

« J'ai mis une quinzaine de jours à me rendre compte que nous avions un cas de rhinopneumonie après un concours. Des chevaux présentaient certains symptômes, mais cela ne m'a pas inquiété parce qu'on n'avait pas trop entendu parler d'un épisode de rhinopneumonie. Le lendemain du test positif, nous avons décidé d'appeler les cavaliers et propriétaires pour leur dire que nous fermions l'établissement, afin de faciliter la gestion de cette crise sanitaire. Nous avons beaucoup communiqué avec notre vétérinaire, qui était elle aussi en contact avec le Pr. Anne Couroucé, expérimentée concernant cette gestion de la rhinopneumonie. Nous avons testé tous les chevaux qui étaient en box et immédiatement signalé nos cas au RESPE. Cela peut arriver à tout le monde ; signaler, c'est aussi prévenir et protéger les autres.

Pendant un mois, nous avons soigné les chevaux malades et contrôlé les autres. J'ai environ 80 équidés dans mon établissement et cette période a été relativement éprouvante. L'organisation des écuries, avec deux îlots de boxes distincts autour de deux manèges, assez éloignés, a fait que la contamination a commencé dans un seul et même îlot, qui est devenu une infirmerie. Le dernier cheval positif venait de l'autre partie et a été isolé tout de suite car nous prenions les températures matin et soir de tous les chevaux. »

20 000€ de frais en un mois

« Deux chevaux de propriétaires ont dû être suspendus à l'aide d'un système de levage et ont été sauvés. Le coût de la suspension, pendant 3 semaines, est de 8 000€ par cheval. Sur le conseil d'Anne

L'ACTION COLLECTIVE EST ESSENTIELLE À LA PRÉVENTION ET À LA BONNE GESTION DES ÉPISODES SANITAIRES GRAVES. TRAVAILLEZ DE CONCERT AVEC VOTRE VÉTÉRINAIRE TRAITANT ET SIGNALEZ TOUT ÉQUIDÉ MALADE SUR VIGIRESPE.

Ce dossier, écrit par Déborah Bardou et Clairvie Kergus, éthologues au sein de la FFE, a été relu par les Dr Vét. Virginie Coudry, présidente de la commission vétérinaire de la FFE, Dr Vét. Hameline Virevialle, présidente de l'AVEF, et Dr Vét. Jean-Marc Betsch, président du RESPE, ainsi que Jean-Luc Vernon, dirigeant de structure dans les Hauts-de-Seine et président de la commission FFE Bien-être animal, que nous remercions pour leur implication.

Ma check-list

QUE FAIRE LORSQUE J'EMMÈNE MES CAVALIERS EN COMPÉTITION ?

Au club :

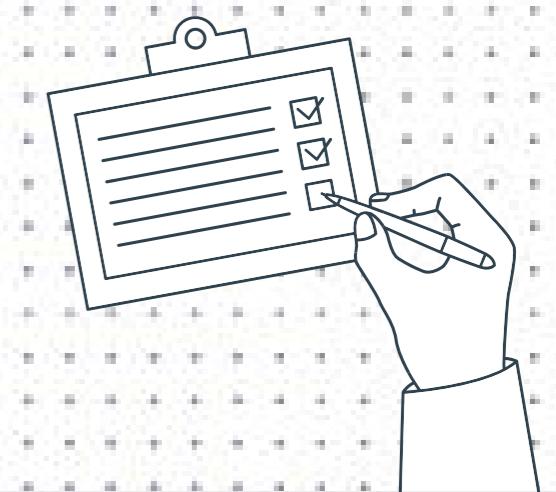
- suivre la température des chevaux tous les jours au cours de la semaine précédente
- s'assurer qu'ils n'ont pas été en contact avec un cheval malade
- vérifier que les chevaux sont à jour de leurs vaccins
- s'assurer qu'un foyer infectieux n'a pas été déclaré à proximité immédiate du lieu de la compétition

Sur le site de compétition :

- s'assurer que les boxes sont propres avant d'y installer les chevaux et s'informer des règles sanitaires mises en place par l'organisateur
- ne pas utiliser un autre matériel que celui attribué à chaque cheval : matériel de pansage, harnachement, licol, seau, etc.
- limiter les contacts avec des chevaux provenant d'une autre structure
- ne pas utiliser les abreuvoirs collectifs
- tenir les chiens en laisse sur l'ensemble du site

De retour au club :

- isoler autant que possible les chevaux ayant participé à la compétition du reste de la cavalerie
- suivre leur température pendant quelques jours et identifier tout signe suspect



QUE FAIRE LORSQUE JE SUSPECTE L'UN DES PONEYS/CHEVAUX DU CLUB D'ÊTRE MALADE ?

- isoler le cheval suspect (local de quarantaine)
- suivre sa température (et la noter !)
- contacter le vétérinaire
- limiter les mouvements des chevaux du club au strict nécessaire dans l'attente du passage du véto

Si l'examen clinique ou les prélèvements confirment la présence d'un agent pathogène, jusqu'à 30 jours après le constat du dernier symptôme :

- cesser tout mouvement de chevaux au sein du club et à l'extérieur
- suivre sa température pendant une semaine
- aérer les espaces intérieurs (écuries)
- interdire aux personnes, autre que celles en charge des soins, d'entrer en contact avec le cheval infecté
- réaliser les soins du cheval infecté APRÈS les soins des animaux sains (principe de la marche en avant)
- utiliser une tenue - surbotte et calot - et du matériel spécifique pour le cheval infecté : matériel à usage unique ou désinfecté après chaque utilisation
- désinfecter ses mains et ses bottes une fois les soins terminés
- mettre en place des pédiluves à l'entrée de la zone de soin du cheval infecté

À l'issue de cette période :

- nettoyer et désinfecter les véhicules de transport de chevaux avant la reprise des mouvements
- désinfecter le local de quarantaine et le laisser vide pendant 7 jours avant d'y introduire un cheval sain

SÉMINAIRES DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX D'ÉQUITATION

En écho à l'organisation du premier Séminaire fédéral de l'olympiade, ayant réuni les Présidents des Comités Régionaux d'Équitation (CRE), les élus du Comité fédéral et les cadres de la Fédération au Parc équestre à Lamotte-Beuvron les 5 et 6 mai derniers, Frédéric Bouix, Président de la FFE et ses équipes ont réalisé un tour de France pour aller à la rencontre des Comités Départementaux d'Équitation (CDE).



UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR ÊTRE AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES

Sur un nouveau format souhaité par le Président et les élus du Comité fédéral, le séminaire à destination des Comités Départementaux d'Équitation (CDE), historiquement organisé sur 2 jours au Parc équestre fédéral, a été déployé dans les régions sur un format d'une journée, facilitant la participation des bénévoles. Ainsi, 6 journées sur un programme identique se sont déroulées de juin à septembre, un peu partout en France, permettant de réunir 70 CDE. Y ont participé 95 élus de CDE, 12 élus de CRE, 10 élus du Comité fédéral, 11 permanents de CRE/CDE, 9 Conseillers techniques fédéraux. Cette forte participation aux séminaires et la dynamique de partage engagée a reflété une envie commune d'entreprendre, dans un esprit de développement au service des clubs, autour d'un projet fédérateur.

DES SÉMINAIRES AUTOUR DU PROJET FÉDÉRAL 2025-2028

La matinée de chaque séminaire était consacrée à la présentation dans le détail du Projet fédéral 2025-2028, structuré autour de 3 grands programmes, déclinés en plans d'actions :

- Cheval & Sens** : assurer le rayonnement du cheval et des activités équestres auprès du plus grand nombre (4 plans d'actions),
- Ambition 2032** : déployer une offre d'équitation en phase avec les attentes sociétales, économiquement viable et performante dans toutes ses dimensions (4 plans d'actions),
- Efficience fédérale** : adapter l'organisation du réseau fédéral pour une efficacité optimale (2 plans d'actions).

Les participants ont été invités à réagir et à faire remonter les spécificités et initiatives de leur territoire sur chaque programme. L'après-midi, un atelier d'intelligence collective animé par Guillaume Henry, expert de cette méthodologie, a permis à chaque acteur de participer à une dynamique de réflexion sur son propre projet et son inscription dans le cadre du Projet fédéral, et d'évoluer vers une vision partagée, adaptée à chaque contexte territorial. Chacun est reparti avec un premier « petit pas » à mettre en œuvre dès le lendemain pour transformer très rapidement une première idée en action concrète.

95% des participants ont déclaré avoir été totalement satisfaits de ce séminaire dédié aux CDE. Frédéric Bouix a clôturé chacun des séminaires en partageant son souhait de réitérer ces temps d'échanges et de concertation en région en 2026.

RÔLE D'UN CDE ET ACCOMPAGNEMENT PAR FFE TERRITOIRES

Les Comités Régionaux et Départementaux d'Équitation, relais de la FFE, ont pour objet principal de développer et promouvoir les activités équestres de toute nature sur leur territoire. Leur action permet d'amplifier localement les initiatives menées au niveau national par la Fédération, tout en permettant un partage d'expérience entre organes déconcentrés. Régulièrement, certains projets expérimentés par les CRE ou CDE, porteurs en termes de développement des activités équestres, sont modélisés et partagés. Structuré il y a quelques mois, le service FFE Territoires a vocation à accompagner les CRE et CDE dans leurs missions, au plus proche de leurs besoins et de leurs spécificités locales. Plusieurs Plans Activités équestres sont actuellement en cours de construction entre la FFE, le CDE et la collectivité concernés. Ces plans ont pour vocation de renforcer les liens entre les organes déconcentrés de la FFE et les collectivités, en donnant davantage de visibilité aux actions menées dans les territoires : opération de développement, équitation scolaire, médiation avec les équidés auprès de publics spécifiques, tourisme équestre... À la suite de l'augmentation du prix de la licence, Frédéric Bouix et le Comité fédéral ont décidé de dédier l'intégralité de ces 4€ au développement des activités équestres ; ainsi 1€ sera conservé par le membre actif émetteur de la licence et 3€ seront reversés aux CRE et CDE sur appel à projets, dont le critère d'évaluation principal sera l'impact sur le nombre de pratiquants et de licenciés.



ÇA SE PASSE...

AU HARAS DE LORANE

COLLABORATION AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER 31

Depuis 2024, la Fédération est engagée aux côtés de la Ligue contre le cancer 31. C'est au haras de Lorane, à Seysses, que des séances de médiation avec les équidés sont organisées. Sébastien Janini évoque cette collaboration.

« Marie-Ange Léophonte, directrice générale de la Ligue 31, est cavalière chez nous et a été à la genèse de ce projet. Je sais ce que c'est d'être aidant et au fil des discussions, nous avons évoqué un projet pilote dès mars 2023 pouvant répondre aux exigences de Marie-Ange. Cela s'est ensuite standardisé, avec un protocole clair : deux séances/semaine avec 4 à 6 patientes - parfois des hommes - de tous les âges, des sessions découpées en plusieurs parties, chacune ayant un objectif de développement personnel. Avec mes monitrices, il y a un juste équilibre à trouver car nous ne sommes pas là pour enseigner l'équitation, ni pour apporter des conseils médicaux, mais pour apprendre à communiquer avec les chevaux et assurer la sécurité. Ces séances offrent une bulle pour s'extraire des ennuis du quotidien, c'est une échappatoire et le cheval est un excellent partenaire pour cela.

Je trouve **trois intérêts** à cette coopération. Tout d'abord, d'une manière rationnelle, **le développement de mon activité**

renforce le bien-être humain - l'opportunité de faire du bien au patient, mais aussi à mon équipe, je vois les sourires de tout le monde - mais aussi **équin**. Ma cavalerie de club passe une heure à être chouchoutée, effectuer du travail à pied, recevoir des carottes et des pommes... J'observe une évolution positive, des poneys et chevaux moins tendus à l'attache pour ceux qui l'étaient, qui viennent au contact quand on les cherche au pré, plus d'intérêt au travail avec des comportements sereins et apaisés. »



ÇA SE PASSE...

AU CENTRE ÉQUESTRE D'ÉCULIEU

3 SÉANCES SANS ENGAGEMENT À 50€ POUR DÉCOUVRIR L'ÉQUITATION

Depuis plusieurs années, au centre équestre d'Eculieu (42), une offre de découverte est mise en place : 3 séances, sans engagement, pour 50€. Parfaitement adaptée pour la rentrée, elle est duplifiable tout au long de l'année et permet de faire découvrir l'équitation sans pression.

Manon et Quentin Cros, dirigeants du centre équestre d'Eculieu, situé à La Fouillouse, non loin de Saint-Etienne (42), ont développé une offre sans engagement pour découvrir l'équitation : 3 séances au prix de 50€. Une formule abordable qui incite les clients à pousser les portes du club.

« C'est une offre de rentrée que l'on propose depuis l'ouverture du centre équestre il y a 6 ans. Nous la vendons essentiellement sur le mois de septembre et la prolongeons en fonction des demandes et de nos besoins. L'idée était de donner envie aux gens de découvrir le centre équestre

à moindre frais, faire venir des personnes qui ne l'auraient pas forcément fait sans ce produit d'appel clairement identifié. Nos cavaliers peuvent aussi se "re-tester" sur 3 séances afin de voir si cela leur plaît toujours. Cela permet d'avoir plus de recul qu'après un seul cours avant de s'engager ou se réengager pour l'année », présente Manon Cros.

Grâce au bouche à oreille et à la promotion réalisée via les réseaux sociaux, le centre équestre d'Eculieu gagne en visibilité et accueille de nombreuses personnes intéressées, qui viennent bien

souvent essayer à plusieurs. « C'est un vrai succès pour le club puisqu'au moins 50% de nos primo-licenciés ou nouveaux clients sont passés par cette formule avant de s'engager ! », partage la dirigeante.

Le centre équestre d'Eculieu, ce sont 510 licenciés en 2025, dont 72.75% avaient renouvelé leur licence et 93 licenciés prenaient leur première licence (+ 6.90% entre 2024 et 2025). On notera également que le taux de fidélité des titulaires d'une première licence 2024 était de 54.02%, un taux supérieur à celui du département et de la région.



ASSURER LE BIEN-ÊTRE ANIMAL AU QUOTIDIEN AU SEIN DES CLUBS

Le bien-être animal est désormais une préoccupation majeure de notre société et occupe une place centrale au sein des poney-clubs et centres équestres. Le concept des 3F — Forage, Friends, Freedom — est aujourd’hui bien connu : il renvoie aux besoins fondamentaux du cheval. Cependant, le bien-être équin ne se limite pas à ces seuls aspects. Il repose aussi sur une relation positive entre l’humain et le cheval, fondée sur la connaissance de son monde sensoriel, de ses besoins physiologiques et comportementaux, de sa biomécanique ou encore de ses capacités cognitives. Aujourd’hui, de nombreux outils vous permettent de valoriser et renforcer l’ensemble de ces dimensions, au quotidien, au sein de votre structure.

UNE MENTION POUR VALORISER ET ENCOURAGER L’ÉVOLUTION DES PRATIQUES AU SEIN DES CLUBS

Crée en 2019 par la Fédération Française d’Equitation, la Mention Bien-Être Animal a pour objectif de valoriser les bonnes pratiques déjà en place au sein des poneys clubs et centres équestres, et d’accompagner ces établissements dans l’identification d’éventuels axes d’amélioration en matière de bien-être animal. Cette mention s’inscrit dans une démarche volontaire visant à valoriser les structures labellisées qui ont fait le choix de s’engager au-delà des exigences légales pour garantir le bien-être des équidés.

Basée sur un système d’audits réguliers, cette mention vous permet d’améliorer continuellement vos pratiques grâce aux conseils formulés par les auditeurs au cours de la visite de votre structure.

Pour obtenir cette mention, il est nécessaire de répondre à un cahier des charges couvrant plusieurs domaines : les démarches sanitaires, la gestion de la cavalerie, l’alimentation, l’hébergement, le comportement et la relation humain-animal. L’obtention de la mention nécessite un score minimum de 80% à l’évaluation du cahier des charges, sans qu’aucune des 16 situations rédhibitoires, définies comme incompatibles avec le respect du bien-être équin, ne soit constatée.

DES TEMPS D’ÉCHANGE RÉGULIERS

Afin de diffuser les récentes connaissances issues de la recherche sur le cheval et son bien-être ou les pratiques d’élevage innovantes, des conférences et temps d’échange sont régulièrement organisés à travers les différents territoires, au plus près de chez vous ou en ligne.

À titre d’exemple, le salon Equita Lyon 2025 accueillera la cinquième édition de la Journée du Bien-Être équin, organisée par GL events Equestrian Sport, en étroite collaboration avec la FFE.

Elle avait pour thème « *Le Bien-Être Équin dans les centres équestres : de la théorie à la pratique !* ».

Les conférences, disponibles en replay sur le site Equita Lyon TV, ont réuni une grande diversité d’acteurs de la filière équestre tels que des dirigeants de structures, des représentants institutionnels, des chercheurs, des vétérinaires ou encore des enseignants. Ce moment d’échange a permis de présenter les actions mises en place au niveau fédéral, dans le secteur de la recherche scientifique ou encore à l’échelle de la filière équine, visant

à promouvoir une meilleure prise en compte du bien-être animal au sein des structures équestres.

De plus, le 26 novembre dernier, l’Institut français du cheval et de l’équitation (IFCE), la FFE, le Comité régional d’équitation d’Île-de-France et le Comité départemental d’équitation (CDE) 75 ont convié les élus franciliens à échanger sur le thème des perspectives de l’équitation en milieu urbain. Organisée à l’initiative de Danièle Gaillard, présidente du CDE 75, cette rencontre avait pour objectif de sensibiliser les élus aux difficultés rencontrées par les poneys-clubs et centres équestres de la capitale et, plus largement, en milieu urbain. Une fois les nombreux bénéfices liés à la présence des chevaux en ville rappelés, les échanges ont porté sur les besoins de soutien des poney-clubs et centres équestres urbains qui œuvrent, dans un environnement très contraint, à faire évoluer leurs infrastructures pour une meilleure prise en compte des besoins fondamentaux des chevaux.

Cette problématique est d’autant plus importante pour les dirigeants

non propriétaires de la structure qui disposent alors des infrastructures via une concession de service public et pour lesquels l’autorisation des collectivités locales est indispensable à toute démarche.

La Fédération vous propose des visioconférences dédiées au développement des poney-clubs et centres équestres. Ces rendez-vous mensuels peuvent notamment aborder le sujet du bien-être animal au sein des structures, comme celle organisée en mai dernier, discutant du bien-être animal comme un atout pour le club et les cavaliers.

Ces visioconférences sont disponibles en replay sur la chaîne YouTube de la FFE.

Le bien-être animal : un véritable atout pour votre club et vos cavaliers



Enfin, des visioconférences d’une durée inférieure à une heure et animées par un expert sont également proposées chaque semaine par l’IFCE. Certaines d’entre elles abordent plus particulièrement la thématique du bien-être animal et sont disponibles en rediffusion dans l’espace Equipedia/Webconférences/Santé et bien-être animal. Ces rendez-vous constituent une source d’informations fiables, actualisées et accessibles à tous, favorisant l’acquisition de nouvelles connaissances !



DES OUTILS DISPONIBLES

Implanter le bien-être animal au sein de votre club passe non seulement par la formation des professionnels responsables de la cavalerie, mais également par une communication pédagogique adaptée au grand public et aux cavaliers. Pour favoriser cette sensibilisation et ce, dès le plus jeune âge, la Fédération a mis à disposition des panneaux pédagogiques sur la Médiathèque des Clubs. Trois panneaux imprimés ont été créés afin de favoriser les échanges avec l’ensemble des publics : le premier aborde la définition du bien-être équin, le deuxième précise les besoins fondamentaux du cheval, tandis que le dernier met en lumière les éléments clé pour construire une relation positive avec son poney ou cheval. D’autres supports pédagogiques sont également disponibles : il est notamment possible de retrouver des visuels présentant les gestes de biosécurité à

adopter en compétition. Ces éléments, visant à ancrer des habitudes simples et quotidiennes, peuvent permettre de sensibiliser à la question du sanitaire et ainsi prévenir la propagation de maladies au sein de votre établissement.

Les services de la Fédération restent également disponibles pour vous répondre, vous conseiller et vous accompagner : depuis mars 2025, deux éthologues travaillent à temps plein au sein des équipes fédérales. Une adresse mail dédiée à ces questions est disponible : bienetreanimal@ffe.com.

L'ÉQUITATION DE TRAVAIL, UNE DISCIPLINE OUVERTE À TOUS

Si l'équitation de travail est une discipline ayant pour objet la préservation et le développement des compétences équestres relatives à la conduite et au tri du bétail, sa pratique n'est pas réservée qu'à certaines zones géographiques, bien au contraire ! Elle peut s'appréhender de manière simple et ludique en club.

UNE DISCIPLINE DE TRADITION COMPLÈTE ET LUDIQUE

Particulièrement développée en France dans le pourtour méditerranéen, l'équitation de travail se pratique partout dans le monde, perpétuant des traditions nationales - habits des cavaliers, harnachement des chevaux - ainsi que la conduite et le tri du bétail.

Cette discipline se compose de 4 tests :

- une reprise de dressage ;
- une maniabilité technique, qui demande de la précision sur un parcours rassemblant des situations que l'on peut rencontrer en extérieur ;
- une maniabilité chronométrée, où la rapidité est le maître-mot ;
- un tri de bétail en deux manches, qui met en avant la qualité de dressage du cheval et son courage.

COMMENT AMENER LA DISCIPLINE DANS VOTRE CLUB ?

Nul besoin de posséder des vaches et taureaux pour pratiquer l'équitation de travail ! Vous pouvez intégrer à vos séances des exercices de maniabilité pour appréhender la discipline de façon simple et ludique : 23 dispositifs sont recensés sur le site internet de la FFE pour effectuer des parcours, réalisables avec du matériel comme des barres d'obstacles, des cônes, etc.

Si vous le pouvez, pratiquez l'équitation en extérieur. Enfin, renseignez-vous auprès de votre Comité régional d'équitation sur les formations proposées à destination des enseignants afin de monter en compétences !

Consulter les dispositifs



DES ATOUTS POUR VOS CAVALIERS ET VOTRE CAVALERIE

À travers la pratique de l'équitation de travail, les cavaliers vont gagner en habileté, aisance et dextérité. « C'est une équitation dynamique, variée et ludique », amène Caroline Mazoyer, experte fédérale et dirigeante de l'Asso La Reprise (30).

« La finalité du travail de base effectué est le tri du bétail, cela demande des compétences techniques pour pouvoir bien dresser son



©FFE/P.SY/M.Merelle

cheval », ajoute Frédérique Cantrel-Grimaud, présidente de la commission dédiée dont l'un des objectifs est la démocratisation de la discipline.

Les bienfaits pour la cavalerie sont multiples :

- Au niveau physique : l'équitation de travail apporte souplesse et équilibre, impulsions, disponibilité et réactivité.
- Au niveau émotionnel : la pratique permet d'apprendre aux poneys/chevaux à gérer les peurs et anxiétés face aux dispositifs regardants et/ou dans le bétail, améliorer la confiance et plus généralement la relation Homme/Cheval.
- Au niveau mental : varier les thèmes de séances permet de capter l'attention des poneys/chevaux. Insérer des exercices de maniabilité, et si possible des séances en extérieur, permet de stimuler leur attention.

Tous vos poneys/chevaux peuvent trouver du plaisir dans la pratique de cette discipline, et même se révéler très bons, « à partir du moment où ils disposent de bonnes bases de dressage et qu'ils sont désensibilisés aux dispositifs plus regardants en maniabilité comme le bidet. L'équitation de travail permet de continuer à développer la polyvalence, déjà présente, de la cavalerie de club. Et cela change leur routine », appuie Caroline Mazoyer.

L'ÉQUITATION DE TRAVAIL POUR RECRUTER DE NOUVEAUX CAVALIERS

Intégrer à votre offre de l'équitation de travail peut notamment vous permettre d'attirer de nouveaux cavaliers adultes, qu'ils soient novices ou ayant stoppé leur pratique quelques années auparavant. Comme l'explique Laurent Peyron, dirigeant de l'École des écuyers (26), « cette discipline présente un intérêt pédagogique au niveau de la mise en selle de ces cavaliers-là, avec notamment l'emploi des selles creuses qui facilite tout de suite l'aisance à cheval. »

UN UNIVERS RICHE ET COMPLET, OUVERT À TOUS

L'équitation de travail rassemble plusieurs cultures équestres : camarguaise, espagnole, portugaise mais aussi classique, qui

se côtoient jusqu'au plus haut niveau en compétition. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de proposer un projet sportif avec des concours Club et Amateur organisés partout en France, avec comme finalité des championnats régionaux et nationaux. À noter que pour les épreuves Club 3 et Club 2, la conduite à deux mains est autorisée.

Il existe également des championnats d'Europe, tenus sous l'égide de la Fédération internationale de tourisme équestre (FITE), où les Français brillent chaque année !

En 2025, ils se sont tenus au haras de la Gesmeray, à Vendres (35), où les Bleus ont fait un carton plein, en récoltant pas moins de dix médailles, dont six médailles d'or par équipes et en individuel.

L'EXERCICE : LE SLALOM AVEC CAROLINE MAZOYER, EXPERTE FÉDÉRALE



©FFE/P.SY/M.Merelle

Découvrir l'équitation de travail en vidéo grâce à la série FFE "À toi de jouer"



Une fois que vos cavaliers sont à l'aise, vous pouvez les challenger sur la réalisation de l'exercice avec une conduite à une seule main !

Alinez 5 plots ou piquets, espacés de 6 mètres (distance en concours, cette dernière peut varier selon l'exercice prévu).

Cet exercice permet, du niveau débutant vers le niveau confirmé, de nombreux apprentissages et perfectionnements :

- tourner sur des courbes légères tout en maintenant l'allure, au pas ou au trot,
- utiliser la jambe isolée pour tourner, la jambe intérieure pour maintenir l'impulsion, le regard et les épaules dans le sens du tournant, de l'accord des aides vers l'indépendance des aides,
- d'inclure la notion d'incurvation et de redressement en s'écartant des plots (tournants plus larges) au pas et au trot,
- de travailler sur toutes les transitions simples et complexes entre les plots,
- au galop, le maintien du contre galop,
- pour le niveau le plus expert, les changements de pied entre 2 plots.

L'une des variantes possibles est le slalom parallèle : les plots ou piquets peuvent être déplacés sur deux lignes en quinconce, ces deux lignes plus ou moins espacées. En compétition, ce dispositif apparaît au niveau Amateur.

STATUT DE CONJOINT COLLABORATEUR : DERNIÈRE ANNÉE AVANT LA LIMITÉ DES 5 ANS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la durée d'affiliation à la MSA au statut de conjoint collaborateur est plafonnée à 5 ans sur l'ensemble de la vie professionnelle. Cette réforme vise à encourager le recours à des statuts plus protecteurs et mieux adaptés à l'implication du conjoint dans l'entreprise.

En encadrant sa durée, le législateur entend inciter les couples à privilégier des formes d'engagement plus formelles, garantissant une sécurité accrue, tant sur le plan social et professionnel que sur le plan patrimonial.

À partir du **1^{er} janvier 2027**, les personnes affiliées sous ce statut depuis plus de 5 ans seront automatiquement rattachées au régime des salariés agricoles. Il est donc indispensable d'anticiper ce changement pour choisir, selon la forme juridique de l'exploitation et la situation du couple, un statut adapté et pérenne.

UN STATUT TOUJOURS EN VIGUEUR MAIS DÉSORMAIS TEMPORAIRE

Le statut de conjoint collaborateur n'est pas supprimé. Il reste accessible, mais pour une durée strictement limitée à 5 ans au cours de la carrière. Ce ne sont donc que les conjoints qui totalisent plus de 5 années en tant que collaborateurs d'exploitation qui devront changer de statut.

Des dérogations existent toutefois. Les conjoints collaborateurs nés avant le 01/01/1965, et atteignant l'âge de 67 ans avant le 01/01/2032, conservent la possibilité de rester sous ce statut jusqu'à leur départ à la retraite. Par ailleurs, certains événements de vie entraînent la suspension du délai de cinq ans. En cas de cessation d'activité de l'exploitation ou de divorce, le compteur est interrompu.

ENTREPRENEUR INDIVIDUEL : COMMENT INTÉGRER VOTRE CONJOINT À VOTRE ACTIVITÉ ?

Dans le cadre d'une entreprise individuelle, trois orientations sont possibles.

- La première option consiste à salarier son conjoint. Cette solution ouvre droit à une protection sociale complète.
- La seconde option concerne le statut de coexploitant. Le conjoint a la qualité de chef d'exploitation (travailleur non salarié). Les deux membres du couple disposeront des mêmes droits sociaux et seront soumis à des cotisations sociales propres tout en poursuivant l'activité au sein de l'entreprise. Ce statut, bien que disposant d'une valeur sociale permettant de se conformer à la réforme, reste difficile à sécuriser d'un point de vue juridique et fiscal, faute d'organisation en société.
- Enfin, la dernière option pouvant être envisagée est la transformation de l'entreprise individuelle en société. Cette opération, plus complexe, permet d'intégrer le conjoint comme associé au capital, et suppose une réflexion d'ensemble sur le modèle économique, la gouvernance et l'anticipation de la transmission.

EXPLOITANT EN SOCIÉTÉ : ASSOCIER OU SALARIER VOTRE CONJOINT ?

Pour les exploitations déjà constituées en société, deux principales options existent.

- La première consiste à salarier le conjoint. Ce choix offre une meilleure protection sociale et permet une mise en œuvre rapide, sans modifier l'entreprise.



- La seconde, plus engageante, consiste à intégrer le conjoint en qualité d'associé (par cession de parts sociales ou augmentation de capital). Une fois associé, le conjoint peut avoir différents statuts selon son niveau d'implication : associé exploitant, associé salarié, éventuellement co-gérant. Ce choix suppose une adaptation des statuts, une évaluation des impacts fiscaux et sociaux, ainsi que la réalisation de travaux préparatoires et de formalités payantes.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR SÉCURISER VOTRE CHOIX

Ce changement de statut peut être l'occasion de repenser la structuration juridique et sociale de l'entreprise. Chaque situation mérite une analyse spécifique, tenant compte de l'activité réelle du conjoint, des perspectives de l'exploitation, du contexte familial et patrimonial.



©Adobestock

LE GHN PEUT VOUS ACCOMPAGNER POUR RÉFLÉCHIR AU FUTUR STATUT DE VOTRE CONJOINT, RÉALISER NOTAMMENT UNE APPROCHE ÉCONOMIQUE DU STATUT SALARIÉ ET ASSURER LES FORMALITÉS NÉCESSAIRES À LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE TRANSITION.

Par ailleurs, la profession agricole demande des assouplissements dont les arbitrages seront rendus d'ici fin 2025. Elle plaide notamment pour des dérogations en faveur des conjoints exerçant à titre secondaire, ainsi que pour la mise en place de dispositifs d'allégement des cotisations sociales afin d'accompagner les exploitants dans cette transition. Le GHN relayera ces informations début 2026.

L'ASTUCE

GARDEZ VOS CAVALIERS MOTIVÉS EN HIVER

Les journées raccourcissent, les températures chutent : pas de doute, l'hiver s'est installé. Si certains cavaliers profitent de cette période pour travailler en profondeur et préparer la saison à venir, d'autres ont tendance à décrocher. Motivation en berne, peur de la chute, loisirs extérieurs parfois mis entre parenthèses... Autant de facteurs qui peuvent entraîner une baisse ponctuelle de l'activité dans les établissements équestres.

Cet article vous présente différents conseils et leviers d'action pour limiter l'absentéisme et instaurer une véritable dynamique hivernale, capable de garder vos cavaliers engagés et motivés, même durant les mois les plus froids.

1 CRÉEZ DES RENDEZ-VOUS RÉCURRENTS, TOUTE L'ANNÉE ET PAR TOUS LES TEMPS

Instaurer des rendez-vous réguliers est un excellent moyen de maintenir l'envie de pratique. Les habitudes rassurent, guident et stimulent : proposez des stages thématiques, des animations inédites, des promenades en extérieur ou encore des temps conviviaux. Ces moments partagés renforcent la cohésion et évitent que la routine ou le froid n'entament la motivation. Plutôt que de réduire votre offre d'animations, adaptez-la : concentrez vos activités sur des créneaux plus courts et favorisez les formats où cavaliers, enseignants et accompagnateurs pourront prendre du plaisir à participer malgré les températures d'hiver.



©FFE/ASP

2 UNE COMMUNICATION QUI NE PREND PAS FROID : GARDEZ LE LIEN ET RENFORCEZ LES ÉCHANGES

La communication est une ressource essentielle pendant l'hiver. Les réseaux sociaux mais aussi les mailings peuvent vous permettre de conserver un sentiment d'appartenance à votre établissement. Un cavalier informé de la vie du club aura tendance à se sentir impliqué. Une communication courte mais régulière (deux à trois fois par semaine) peut suffire à maintenir l'engagement. Partagez votre quotidien, faites la promotion de vos activités et conviez vos cavaliers à des temps forts (stages, animations, temps conviviaux). Si vous manquez de temps pour communiquer, faites au plus simple. Une photo de bonne qualité peut suffire à illustrer vos messages. Des plateformes gratuites comme Canva peuvent également être une vraie aide pour réaliser des visuels soignés en quelques clics.

Nouveauté : rendez-vous sur la Médiathèque des clubs pour découvrir les nouvelles cartes cadeaux de Noël, avec des posts clés en main pour pouvoir en faire la promotion !

3 PROPOSEZ DES SÉANCES ADAPTÉES, GARANTIES ZÉRO ORTEIL GELÉ

Les séances hivernales demandent une préparation rigoureuse. Conseillez des équipements adaptés (gants isolants, cache-cou, sous-couches, chaussettes techniques) afin que vos cavaliers restent au chaud et concentrés. L'échauffement, souvent négligé, devient également crucial en hiver. Quelques minutes au début de vos séances peuvent permettre d'améliorer la posture, la stabilité et de diminuer les risques de tensions liés au froid. Une détente progressive et contrôlée des chevaux, souvent plus énergiques en hiver, est également à anticiper pour rassurer les cavaliers moins confirmés, qui peuvent craindre davantage la chute en hiver.

4 PROFITEZ DES BONNES RÉSOLUTIONS : DONNEZ À CHAQUE CAVALIER DES OBJECTIFS MOTIVANTS, ADAPTÉS À SON NIVEAU

Vos cavaliers confirmés, et notamment ceux qui pratiquent la compétition, sont les moins concernés par cette baisse de motivation. L'hiver peut devenir une période de progression privilégiée si les cavaliers ont une direction claire. Mais pour les cavaliers se tournant davantage vers une pratique de loisir, la définition d'objectifs peut être floue, voire inexistante. Il est alors nécessaire de fixer avec eux de petits objectifs : meilleure position, découverte d'une nouvelle discipline, préparation d'un Galop® ou challenges sur plusieurs semaines. Ces mini-projets redonnent du sens à chaque séance et offrent des réussites régulières, essentielles pour entretenir la motivation !

5 DERNIÈRE MISSION : AMÉNAGER UN ESPACE POUR COMBATTRE L'HIVER

Un espace d'accueil chauffé est un véritable atout en hiver. Véritable lieu de vie du club, il contribue à la fidélisation aussi bien des cavaliers que des accompagnateurs, souvent présents de longues heures au sein de votre établissement, et parfois décisionnaires de la pratique.

Aménagez un coin confortable, chaleureux et fonctionnel : machine à café, bouilloire, assises agréables, éclairage doux... Si vous n'avez pas la possibilité d'installer des radiateurs, des plaid et des couvertures chaudes peuvent être une solution alternative et économique. Ce type d'espace crée une ambiance conviviale qui donne envie de rester, d'échanger et de revenir, même lorsque les températures chutent.

CONSTRUIRE VOS SÉANCES POUR LES TOUT-PETITS

Après la présentation de la cible de pratiquants que sont les tout-petits (18 mois à 4 ans) et de la pédagogie de l'équitation pour ces derniers, focus sur les aspects sécuritaires, l'adaptation de son établissement et le choix de la cavalerie. Pour clore cette série, retrouvez des exemples de séances. À vous de jouer !

LA SÉCURITÉ, UN INCONTOURNABLE

Pour les enfants, assurez-vous qu'ils possèdent, ou alors que vous leur prêtez, un casque aux normes en vigueur, de la bonne taille et qui est bien ajusté. Côté encadrement, en complément de l'enseignant, comptez un adulte par poney pour le tenir et accompagner l'enfant.

Composez des groupes réduits, pour des séances personnalisées, dans le calme et qui permettent à l'enseignant de surveiller à la fois le poney et l'enfant sur son dos. Faites des rappels sur les règles de sécurité tant pour les enfants que pour les accompagnants, s'il s'agit des parents :

- Toujours marcher calmement et parler doucement à proximité des poneys.
- Être accompagné d'un adulte pour évoluer autour du poney
- Toujours approcher tranquillement, sur le côté.
- Monter/descendre toujours avec l'aide d'un adulte.
- Tenir la longe à deux mains : une sous le mousqueton et l'autre au bout de la longe.

Pendant la séance et le temps de préparation, évoluez avec les enfants dans une zone sécurisée, comme un manège ou un espace clos, avec un sol plat et non glissant. Enfin, anticipiez les risques et prévoyez d'avoir une trousse de premiers secours à portée de main.

LE CONSEIL DE CÉLINE SCRITTORI

Avoir un club pensé pour les tout-petits et s'assurer de tout mettre en place pour les accueillir en toute sécurité est incontournable, tout comme avoir une cavalerie adaptée à cette cible de pratiquants.

Quand ces conditions sont réunies, proposer une offre aux baby cavaliers présente de nombreux avantages : c'est intégrer un créneau supplémentaire, fidéliser dès le plus jeune âge car il y a peu de concurrence directe des autres sports sur cette tranche des moins de 3 ans, mais aussi recruter des familles - bien souvent, les parents débutent eux aussi ou se remettent à cheval.

N'hésitez pas à développer des offres parents/enfants sur une demi-journée par exemple. Tout cela crée une véritable vie de poney-club et une ambiance conviviale, qui grâce au bouche à oreille, vous permettront d'attirer de nouveaux licenciés.



L'EXPERT DE CETTE SÉRIE :

Céline Scrittori, élue du Comité fédéral, présidente du Comité Poney et créatrice de la méthode Arc-en-ciel à destination des enseignants et dirigeants de club pour mettre en place et accompagner la mise en place des séances bébés cavaliers.

UN CLUB PENSÉ POUR LES TOUT-PETITS

Des adaptations simples permettent de rendre votre club le plus adapté possible aux tout-petits :

- Utilisez des repères visuels comme des dessins pour identifier les différents lieux de vie et de pratique du poney-club.
- Utilisez les couleurs : associez par exemple une couleur à chaque poney, de son matériel - licol, tapis, longe, point de couleur sur son filet et sa selle - à son lieu de vie. Vous pouvez y ajouter sa photo, afin que l'enfant puisse le reconnaître !
- Dans la sellerie, adaptez les portes-selles afin qu'ils soient à hauteur des enfants, qui pourront ainsi prendre et remettre le matériel en toute sécurité.
- Pour les lettres sur le pare-botte du manège ou de la carrière, accompagnez-les de dessins.

LE PONEY IDÉAL POUR LES TOUT-PETITS

Un shetland ou petit poney rustique adapté à la taille de son cavalier, calme, patient, peu réactif aux stimuli extérieurs (bruits, gestes brusques, cris d'enfants), expérimenté...

Bref, le véritable maître d'école, et surtout en bonne santé pour éviter tout risque de mouvement ou d'irritabilité liés à de potentielles douleurs (dentition, pieds, dos, etc.).



Choisir les bons poneys pour les séances baby cavaliers assure aussi la sécurité des enfants !

Quelle formation préalable des poneys avant des séances avec les tout-petits ?

- Désensibilisez les poneys aux cris, aux mouvements brusques, aux ballons, aux poussettes, etc.
- Travaillez au sol : obéissance à la voix et à la longe, respect de l'espace de l'adulte, arrêt immédiat sur ordre. Les poney doivent marcher calmement en longe, sans tirer ni dépasser, mais aussi savoir rester immobiles pour permettre aux enfants de monter/descendre sereinement.
- Jeux préparatoires : introduisez progressivement le matériel pédagogique que vous serez amené à utiliser pour que les poneys s'y habituent.



UN EXEMPLE DE SÉANCE POUR LES BÉBÉS CAVALIERS

La répétition sécurise les enfants de moins de 4 ans, vous pouvez ainsi conserver globalement la même trame pour chaque séance, en apportant quelques modifications telles que les musiques, jeux et exercices de respiration utilisés :

- Accueil : activité avec Gaston la licorne (voir plus bas), choix du poney, histoire de la semaine au club.
- Alterner les apprentissages moteurs et intellectuels :
 1. Échauffement (libération corporelle de l'émotion)
 2. Anchage dans le lieu en musique
 3. Connexion avec le poney (câlin, travail des sens)
 4. Chanson à gestes
 5. Temps de pause autour d'exercices de respiration
 6. Jeux équilibre et mots
 7. Musique de relaxation et centrage



Exemple de séance sous forme de fiche

Pourquoi utiliser la musique ?

1. Créer du lien.
2. Améliorer la capacité d'apprentissage de l'enfant : la musique stimule certaines zones du cerveau, ce qui favorise les apprentissages, l'écoute, la mémoire, l'attention, l'organisation des pensées, des mouvements.
3. Développer le langage.
4. Favoriser la créativité.
5. Permettre à l'enfant de prendre conscience de son corps : danser, sauter, taper des mains et des pieds au son d'une musique exercent les habiletés motrices des enfants et leur coordination.
6. Sociabiliser pour diminuer la peur de l'autre.
7. Calmer les émotions : la musique favorise la production d'hormones associées au plaisir, au bien-être et à la confiance en soi.

FOCUS SUR UN OUTIL :

Gaston la licorne, par Aurélie Chien Chow Chine

Les enfants parlent à travers les émotions. La peluche Gaston la licorne, accompagnée de livres et d'une roue des émotions, permet aux enfants de partager comment ils se sentent aujourd'hui. En effet, Gaston la licorne a une particularité : sa crinière porte les couleurs de l'arc-en-ciel lorsqu'il va bien, mais dès qu'une émotion forte le submerge, sa crinière et sa queue changent de couleur selon son humeur - la tristesse, la colère ou encore la joie par exemple.

EXEMPLES DE JEUX SENSORIELS AUTOUR DU PONEY

L'enfant se développe à travers ses sens. Voici des exemples de jeux pour les accompagner au cours de vos séances mais aussi pour les prolonger à la maison.

- Le souffle doux : apprendre à l'enfant à respirer calmement en posant sa main sur son ventre puis en soufflant doucement pour apaiser le poney ou faire bouger une plume.
- Pieds nus dans les traces du poney : créer un parcours sensoriel avec des copeaux, du foin, de la mousse, du sable, etc. L'enfant marche pieds nus pour ressentir différentes textures et suit les traces de sabots.
- La boîte magique du poney : Proposer une découverte tactile, à l'aveugle d'objets du quotidien du poney (brosses, licol, carotte, ...). Les faire deviner, nommer et interagir ensemble.
- Inviter à des rituels doux de début ou fin de séance : chant, plume, geste symbolique (caresse lente, mot chuchoté au poney).
- Créer une boîte à souvenirs sensoriels du poney-club, composée de paille, petite brosse, bout de crinière, pierre douce, etc.
- Distribuer des cartes de mots bienveillants en fin de séance : « tu es doux comme un souffle de poney », « merci pour ton respect du vivant », « tu as pris soin de ton poney, bravo ! », « tu as écouté avec ton cœur », etc.

LA CONCLUSION DE CÉLINE SCRITTORI

Il y a aujourd'hui un véritable intérêt pour les poney-clubs à développer une offre dédiée aux tout-petits, afin de faire venir les familles au sein de leurs structures.

Proposer des activités pour les enfants de 18 mois à 4 ans, c'est bien plus que mettre un enfant sur le dos d'un poney : c'est valoriser le contact avec l'animal, éveiller les sens (toucher, sentir, s'équilibrer), et offrir des moments de partage uniques.

L'éveil au poney à cet âge est une expérience sensorielle, affective et éducative, qui contribue au développement global de l'enfant tout en nourrissant son lien au vivant, sa confiance et sa joie de découvrir.

Pour les poney-clubs, c'est aussi une formidable porte d'entrée : les tout-petits viennent accompagnés de leurs parents, parfois de leurs frères et sœurs, voire de leurs grands-parents. Chacun découvre ou redécouvre le centre équestre et peut, à son tour, s'y projeter dans une pratique.

Répondre à cette demande croissante des familles, c'est non seulement élargir l'offre éducative du club, mais aussi assurer son rayonnement en accueillant les cavaliers de demain et en renforçant le lien social autour du poney.



L'INTÉGRALITÉ DE CETTE SÉRIE EST DISPONIBLE SUR L'APPLICATION FFE LA REF :



LA MÉDAILLE DE BRONZE EUROPÉENNE DE CONCOURS COMPLET VUE PAR LUCIE CARTON, GROOM D'ELISPO DE LA VIGNE

Le 21 septembre, l'équipe de France de concours complet a remporté la médaille de bronze aux championnats d'Europe, à Blenheim (GBR). Lucie Carton, groom d'Elipso de la Vigne, monture de Sébastien Cavaillon, revient sur ce moment. La Bretonne de 24 ans est au petit soin du Selle Français né en 2014 depuis plusieurs années.



©FFEP/SV

SON MEILLEUR SOUVENIR

«Après le saut d'obstacles, je suis retournée avec Elipso aux écuries avec Morgane, la groom de Cocorico. C'était l'incertitude pour la médaille. On attendait l'appel du sélectionneur Jean-Luc Force ; quand c'est arrivé, ce fut une explosion de joie ! On a vite rejoint la remise des prix, trottinant pour y aller le plus vite possible. Entre grooms, on s'est prises dans les bras !»

L'ANECDOTE

«Astier Nicolas a traversé un gué avec sa chérie sur le dos. Elle est tombée à l'eau et ça a été filmé. C'était très drôle ! Heureusement il y avait un peu de soleil cette semaine-là, ça a mis de la bonne humeur.»

SON TIPS POUR ASSURER EN CHAMPIONNAT

«Passer du temps avec son cheval, être attentif ; je me mets dans son box, sans chercher à attirer son attention ni empiéter sur son espace, et je fais des mots fléchés par exemple !»

L'équipe de France 3^e (167.5pts) :

Sébastien Cavaillon & Elipso de la Vigne - 23^e / Luc Château & Cocorico de l'Ebat, propriété de Laure Sudreau, Groupe 1 - 35^e / Alexis Goury & Je'vell, propriété de Fanny Goury et de Michel Mitius, Groupe 1 - 6^e / Astier Nicolas & Alertamalib'or, propriété d'Aliette Forien, Pascal Raverty, Paul Nicolas et de son cavalier, Groupe 1 - 16^e.

Individuel :

Benjamin Massié & Figaro Fonroy, propriété d'Aurélie Losin, Groupe 1 - 9^e
Gireg Le Coz & Caramel d'Orchis, propriété de son cavalier, Groupe 2 - 23^e



©FFEP/SV

Lucie Carton, qui s'est formée auprès de plusieurs cavaliers dont le complétiste Nicolas Touzaint, est arrivée chez Julie Bordenave et Sébastien Cavaillon, au Bec Hellouin (27), il y a 5 ans, peu de temps après Elipso de la Vigne (propriété du Syndicat Elipso 2024, Groupe 1) : « Je suis aux petits soins des chevaux, pour qu'ils soient dans le confort à la maison et pendant les concours, prêts à performer. J'ai vu Elipso grandir et évoluer. Cette première sélection en grand championnat est une fierté et consacre le travail effectué ces dernières années par toute l'équipe, soutenue par les copropriétaires du syndicat. »

C'est avec une grande attention qu'elle a suivi toutes les prestations de Sébastien et Elipso, qui s'est montré « exemplaire. Il est froid dans sa tête et sait ce qu'il a à faire. » Les 5710m du cross, le samedi, furent pour Lucie « beaucoup d'adrénaline. Je les attendais au bout et suivais le tour sur les écrans. Quand ils ont passé la ligne d'arrivée, ce fut une explosion d'émotions, de la joie et du soulagement ! »

Tout particulièrement après ce test, la récupération est primordiale, puisque le lendemain matin, la seconde inspection des chevaux validait la participation des couples au saut d'obstacles. Afin qu'Elipso soit en pleine possession de ses moyens, Lucie a utilisé de grandes bottes avec de la glace pour les tendons, beaucoup fait marcher le bai tandis qu'Eva a réalisé des massages relaxants.

UNE MÉDAILLE DE BRONZE À LA CLÉ !
Les Bleus, motivés, n'ont rien lâché et tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes jusqu'au bout. Tous ont signé un sans-faute en saut d'obstacles pour terminer avec le bronze autour du cou.

« L' excellente cohésion d'équipe a permis d'obtenir ce beau résultat. Avec les filles, nous étions du matin au soir ensemble et nous avons vraiment ressenti la bonne énergie de chacun », appuie Lucie.
« Pendant la remise des prix, nous étions tellement joyeuses avec les bouquets de fleurs, nous avons pris plein de photos. Les grooms sont aussi montés sur le podium, applaudis par le public, c'était un moment fort. »

Même si toutes les bonnes choses ont une fin, l'aventure et les performances des Français ont perduré lors des concours suivants, la médaille étant racontée et fêtée. Et aujourd'hui, cette dernière est exposée dans le club house en compagnie du trophée, une motivation supplémentaire au quotidien !

ALEXIA PITTIER, CHAMPIONNE D'EUROPE D'EUROPE DE PARA-DRESSAGE

Dimanche 7 septembre 2025, Alexia Pittier a réalisé une performance historique en devenant championne d'Europe de para-dressage en Grade IV. Un titre acquis à Ermelo (NED) dans la Libre avec son cheval de cœur Sultan 768 et qui consacre la progression du couple, déjà brillant lors des Jeux paralympiques de Paris 2024.



©FFEP/SV



©FFEP/SV

Savoyarde d'origine, née en Suisse le 27 novembre 1992, Alexia Pittier pratique l'équitation depuis son plus jeune âge. D'abord attirée par le saut d'obstacles, elle s'oriente ensuite vers le dressage. Son baccalauréat en poche, Alexia décide de se consacrer à sa passion et obtient son monitorat.

Touchée par la maladie de Charcot-Marie-Tooth (environ 30 000 personnes atteintes en France), maladie génétique évolutive caractérisée par une dégénérescence des muscles des jambes et des bras, l'évolution de sa maladie en 2017 la pousse vers le para-dressage, qu'elle découvre lors d'un stage au Parc équestre fédéral (41). D'abord entraînée par Bruno Loiseau puis Pedro Mendes, à ses côtés depuis de nombreuses années, Alexia a aussi bénéficié de l'accompagnement complémentaire de Marina Caplain Saint-André en vue des Jeux de Paris 2024.

SA BELLE HISTOIRE AVEC SULTAN 768

Si Alexia fait ses premiers pas internationaux avec Frauenheld (propriété de sa cavalière), acquis en Allemagne et grâce auquel le staff fédéral la repère, c'est avec Sultan (propriété de Sylvie Pittier, Arthur Boutron et de sa cavalière) qu'elle atteint le plus haut niveau. Né en 2015, l'alezan se montre très qualieux, bien que sensible, et Alexia le forme patiemment dès 2021. Le duo progresse rapidement et participe à ses premiers CPEDI Grade IV en 2023. L'année suivante, ils sont sélectionnés pour leur premier grand championnat à l'occasion des Jeux paralympiques, dont les épreuves se sont jouées dans le cadre splendide du château de Versailles (78). Devant leur public, ils sont 5^e avec l'équipe de France et 7^e de la finale individuelle libre, démontrant leur potentiel.

UN PREMIER TITRE CONTINENTAL EN PARA-DRESSAGE POUR LA FRANCE

C'est à Ermelo, aux Pays-Bas, qu'Alexia et Sultan assoient leur place parmi les meilleurs. Manquant d'un rien la médaille de bronze le premier jour, les deux complices sont 3^e de la reprise servant de support pour le résultat par équipes. De bon augure avant la finale individuelle en musique... Où ils marquent définitivement l'histoire du para-dressage français !

“Sultan était incroyable.

La Libre est mon épreuve préférée ; ce programme et cette musique racontent notre histoire. Quand j'ai vu la note de 78% s'afficher, je me suis dit qu'on avait vraiment fait quelque chose de grand. C'est encore plus beau de le vivre avec toute l'équipe. C'est motivant, cela fait plaisir de voir que le travail paye et que tout ce qu'on met en place a un sens : les entraînements techniques avec Carlos Lopes, la préparation mentale avec Flore

Tairraz, garder le corps en forme avec Manon Noël...

J'ai beaucoup de chance, ma famille est avec moi et me soutient, mon groom qui est aussi mon conjoint gère parfaitement Sultan, Pedro Mendes mon entraîneur est formidable...

Et pour finir mon cheval... Quel cheval ! Il prend du plaisir avec moi, il est doué, il est attachant, il a tout pour lui et je pense qu'il est le meilleur du monde.”



©FFEP/SV

PARRAINEZ UN CHEVAL DE PRZEWALSKI !

L'association Takh, qui œuvre pour la sauvegarde des chevaux de Przewalski, propose de devenir marraine ou parrain d'un de ses chevaux qui vit en Lozère. Accessible à partir de 30€ par an, ce programme permet aux clubs de fédérer leurs cavaliers autour d'une activité ludique et originale.

L'association Takh œuvre à la conservation des chevaux de Przewalski. Sur le causse Méjean, en Lozère, ils sont 47 à évoluer en troupeau naturel, constitué de groupes familiaux et d'étalons célibataires, sur 400 hectares.

UN PARRAINAGE OUVERT AUX CLUBS

Parrainer ou marrainer un cheval de Przewalski, c'est soutenir un projet mais aussi pénétrer dans l'intimité de chevaux vivant comme sauvages et devenir accro à la véritable saga qui anime le troupeau ! À vous de choisir entre un étalon ou une jument d'une famille, un jeune mâle ou une jeune jument, un étalon adulte qui n'a pas de juments ou la doyenne du troupeau. Une fois ce choix effectué, vous recevez par e-mail une fiche qui présente votre filleul plus en détails, puis des nouvelles du troupeau à chaque saison, stimulant les échanges entre les cavaliers et leur enseignant(e).

DEUX FORMULES POSSIBLES :

Pour 30€/an : Deux fiches explicatives sur cette espèce en danger d'extinction accompagnent la fiche du ou de la filleule. **Pour 120€/an :** En complément de ce qui est inclus dans la formule précédente, elle donne accès à la généalogie du troupeau, à des photos en fond d'écran, à une webconférence une fois par an pour échanger avec les membres de l'association ainsi qu'à une invitation à la journée gratuite des marraines et parrains.

Le parrainage est accessible sur le site dédié : www.parrainage-przewalski.fr. Toute la démarche est en ligne et se concrétise par des envois d'e-mails sur une année à partir de la date de souscription au programme.



Les photos de « L'écho du troupeau » donnent des occasions d'échanger sur des points théoriques scientifiques d'éthologie. Ici, une rencontre entre les étalons Colombo et Tandoori.

FÉDÉREZ VOS CAVALIERS AUTOUR D'UNE ACTIVITÉ LUDIQUE

Le parrainage est une opportunité pour approfondir ses connaissances en éthologie scientifique, en lien avec la structure sociale des chevaux, leur développement, leurs émotions, leur personnalité, la comparaison avec les modes de vie des chevaux et des poneys du centre-équestre etc., grâce à la vulgarisation menée par Hélène Roche, éthologue qui les observe régulièrement depuis 25 ans. Il apporte des éléments concrets pour aborder des éléments théoriques présents dans les Galops® et les Savoirs, idéal pour agrémenter un stage ou occuper un jour de pluie ! Ancré dans le réel, le suivi d'un cheval de Przewalski pendant une année permet aussi de sensibiliser à la préservation de la biodiversité.

La possibilité de suivre un cheval pendant une année suscite déjà l'intérêt de différents clubs. Violaine Barberet, gérante de Lola's Ranch dans le Gard, a choisi avec ses élèves le jeune étalon Clapas, né en 2022 et surnommé « Le casanier », car il tardait à quitter son groupe de naissance.

Elle met en avant le côté fédérateur autour du choix du cheval : « chaque cavalier a pu discuter de ce qui l'intéressait, des questions qu'il ou elle

se posait à propos de la vie des chevaux et ce qui l'attirait chez ce cheval : sa personnalité, son âge, son statut social... ». De quoi donner envie de se lancer dans l'aventure ! Le club discute de son filleul à chaque réception de « L'écho du troupeau », une fois par saison.



LE SPECTACLE ÉQUESTRE, DU MANÈGE À LA SCÈNE

Le spectacle équestre englobe toutes les présentations au public de numéros et/ou de spectacles complets qui impliquent des poneys ou des chevaux : numéros équestres, tableaux thématiques, spectacles de club ou de compagnies professionnelles, cirque... Tout est possible et imaginable en se lançant dans cette aventure !

UNE BRÈVE HISTOIRE DU SPECTACLE ÉQUESTRE

Dans l'Antiquité, les premiers spectacles équestres apparaissent avec la mise en scène des courses de chars ou des combats de gladiateurs à cheval. À partir du XI^e siècle, des tournois, substituts à la guerre, s'organisent avec un véritable calendrier sportif. Le Palio de Sienne, une course de chevaux, est créé trois siècles plus tard. Dès le XVIII^e siècle, le cirque met à l'affiche des numéros équestres.

Plus proche de nous, on notera les spectacles de François Baucher en 1834 au cirque des Champs Elysées, le premier spectacle de Zingaro, cabaret équestre de Bartabas en 1977, ou encore la création du Musée vivant du cheval de Chantilly en 1982. C'est en 1986 qu'apparaît Cheval Passion en Avignon, puis deux ans plus tard le concours de spectacles équestres Poney Passion. La commission fédérale dédiée est créée en 2008, alors présidée par Jean-Claude Savournin - Maurice Galle depuis 2021 - année du premier congrès FFE tenu dans le cadre de Cheval Passion.

OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

Intégrer le spectacle équestre à votre projet de club comporte de nombreux atouts :

- Cavaliers :** développer l'esprit artistique, perfectionner son équitation, gagner en confiance...
- Cavalerie :** habituer poneys et chevaux aux aléas extérieurs, les désensibiliser à de nombreuses situations...
- Enseignants :** placer l'équipe du club dans un rôle dynamique, diversifier les activités, valoriser leur investissement...
- Club :** créer une cohésion et un esprit d'émulation, embarquer dans le projet des acteurs locaux (associations, école, etc.), proposer un nouveau projet à vos cavaliers accessible à tous les âges...

VOTRE OUTIL : LE GUIDE FÉDÉRAL

La règle, en spectacle équestre, est qu'il n'y a pas de norme. Mais ce n'est pas pour autant qu'il n'y a pas de méthode ! Pour vous accompagner dans leur création et mise en place au sein de votre club, la Fédération a développé depuis 2012 un guide fédéral dédié. Vous y trouverez notamment 5 séances pour préparer votre premier

spectacle ou encore une proposition de déroulé d'une semaine de stage selon l'âge et le niveau de vos cavaliers.

BREVET FÉDÉRAL D'ENCADREMENT SPECTACLE ÉQUESTRE DE CLUB

Pour encourager la formation des enseignants et des animateurs dans ce domaine et permettre la reconnaissance de leurs compétences, la Fédération a créé des Brevets fédéraux d'Encadrement de Spectacle Équestre de Club avec deux niveaux. L'enseignant ou l'animateur dont la compétence est certifiée par le BFE SEC niveau 1 conçoit et coordonne un spectacle équestre de club dans sa structure, tandis que le second certifie la capacité à concevoir et organiser un festival ou un concours de spectacles équestres de club. Toutes les informations sont disponibles sur le site Métiers FFE.

CONGRÈS FÉDÉRAL D'AVIGNON 2026

Les 15 et 16 janvier 2026, dans le cadre du salon Cheval Passion en Avignon, la FFE organise un congrès fédéral sur la thématique « Du manège à la scène : l'art équestre au cœur du club ». Dirigeants, enseignants et enseignants en formation, de nombreuses tables rondes et ateliers vous seront proposés pour vous accompagner toujours plus dans la mise en œuvre de vos spectacles de club.

Plus d'informations et inscription avant le 8 janvier



Anaïs Ziglioli, dirigeante du centre équestre d'Eden (20)

« Je pensais le spectacle équestre inabordable, trop compliqué à créer. Notre Comité régional d'équitation a proposé le financement total du BFE Spectacle Équestre de Club, c'était une opportunité extraordinaire ! Dans ce cadre, je suis allée à Cheval Passion et ce que j'ai vu à Poney Passion m'a subjuguée. Je me suis dit qu'il fallait que je le propose à mes filles et mes cavaliers ! Notre spectacle, sur une des légendes du drapeau corse, a marqué les esprits lors d'une foire locale. Il a ensuite été présenté à Cheval Passion. Sa création a mobilisé une vingtaine de cavaliers et chevaux, leurs parents pour les costumes, les décors, les musiques, filmer les répétitions... »

Cela a soudé l'équipe et fidélisé les participants. Lorsqu'on est passionné, il n'y a pas de barrière à nos projets. Partir en Avignon, avec le prix du ferry, n'est pas donné, alors on a réalisé des ventes de gâteaux, lotos, concours de pétanque pour réduire le coût du voyage. Ce n'est pas simple mais je souhaite vraiment dynamiser le spectacle équestre en Corse et mettre en place un concours ! »

LES LECTURES DU TRIMESTRE



LA FORMIDABLE HISTOIRE DU CHEVAL

Scénario et dessins Benoît du Peloux
Bamboo Édition, 112 pages, 19.90€

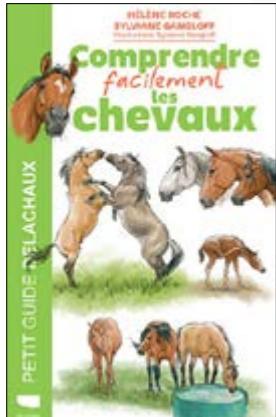
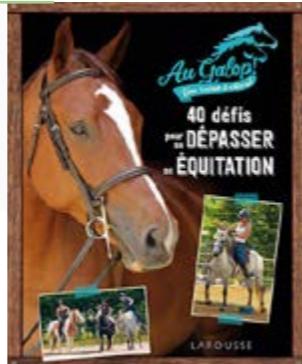
Benoît du Peloux met son talent au service de l'un des plus fascinants compagnons de l'humanité : le cheval. Il signe un album d'illustrations sur *La formidable histoire du cheval*, un ouvrage qui parcourt son utilisation par l'homme, ses cousins les plus proches comme les plus éloignés, des sports équestres aux loisirs et compétitions, le tout avec humour, rehaussé de textes didactiques pour tout savoir sur la plus élégante des montures.

40 DÉFIS POUR SE DÉPASSER EN ÉQUITATION

Emmanuelle Suzan et Cécile Tesseyre
Édition Larousse, 125 pages, 17.99€

Ce guide regroupe de nombreuses activités « testées et approuvées » par les jeunes cavaliers de Firfol (14), Deauville (14) et des écuries La Reprise (30) participant à la série équestre *Au galop ! Une saison à cheval*, diffusée sur Okoo et France 4.

Plus de 40 activités insolites, jeux et quiz sont à découvrir pour progresser en équitation, renforcer la complicité avec son cheval et réviser ses connaissances tout en s'amusant.



COMPRENDRE FACILEMENT LES CHEVAUX

Hélène Roche et Sylviane Gangloff, illustrations Sylviane Gangloff, sous la direction de Marc Giraud
Édition Delachaux et Niestlé, 80 pages, 12.90€

Hélène Roche, spécialiste en éthologie appliquée, et Sylviane Gangloff, illustratrice passionnée par les animaux, signent un guide de terrain qui nous aide à bien interpréter le comportement des chevaux pour mieux les comprendre. Richement illustré et ludique, cet ouvrage donne les clés pour observer les poneys et les chevaux.

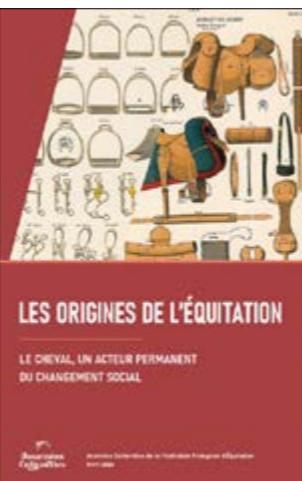
Un incontournable pour tous les passionnés, équitants ou non, peu importe leur âge !

LES ORIGINES DE L'ÉQUITATION - LE CHEVAL, UN ACTEUR PERMANENT DU CHANGEMENT SOCIAL

Édition exclusive FFE, 172 pages, 20€

En avril 2024, la Fédération Française d'Équitation et sa commission Culture & Patrimoine ont proposé au Parc équestre fédéral (41) la première édition des Journées culturelles. Ces dernières ont été organisées sous forme d'un colloque retracant les origines de l'équitation et replaçant le cheval, véritable trait d'union avec la nature, comme un acteur permanent du changement social.

L'occasion de se replonger dans ces échanges, avec l'intégralité des présentations des intervenants, les sources bibliographiques et le tout richement illustré, à quelques mois de la deuxième édition, les 26 et 27 mars, sur le cheval dans l'art.



GUIDES FÉDÉRAUX

10 guides pour préparer et réussir ses Galops® et se lancer dans de nouvelles activités.



INSIGNES

Pour concrétiser l'obtention des diplômes et brevets fédéraux.



CAHIERS

3 cahiers d'activité pour animer séjours et stages.



Découvrez tous les articles et passez vos commandes en ligne sur
BOUTIQUE.FFE.COM

ACCESOIRES

Arborer fièrement les couleurs officielles de la Fédération Française d'Équitation.



SPECIAL CLUB

Tarif préférentiel pour les achats en nombre des clubs identifiés.

IDENTIFIEZ-VOUS

pour bénéficier du tarif club
qui sera appliqué lors de la finalisation de la commande, selon les quantités choisies



Helmett
SPORT

Notre priorité : Resserrer les liens avec vous.

L'expérience client Helmett Sport évolue pour vous accompagner comme vous le méritez.

Nous sommes à votre écoute !

02 19 00 55 25

helmett-sport.com/contact